

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

INFRASTRUCTURE

01

EDUCATION

01

SOCIAL

07

TRANSPORT

02

ADMINISTRATION

13

RURAL

08

GOVERNANCE PUBLIQUE

07

ENERGIE

04

NON DEFINIS

02

N° 2659

6 Octobre 2022

6 October 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [0382/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT MODIFICATIONS DES ARTICLESOBJET: DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°0322/AONO/CAPEF/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU EN VUE DE L'ÉTUDE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN (CAPEF) DANS LA MISE EN PLACE D'UNE PLATE FORME VIRTUELLE VISANT L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX MARCHÉS DES PRODUITS AGRO-SYLVO, PASTORAUX, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS DU CAMEROUN.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

2

Reference [024/AONO/CUY/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/CUY/CIPM/2022 DU 04/10/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDÉ –EXERCICES 2023-2024, LIGNE 670 111.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 02-11-2022

3

Reference [002/C/BCC/C2D-CR/LCU/ENG/09-2022](#) [Lire](#)

Titre/objet CORRIGENDUM NO. _002 /C/BCC/C2D-CR/LCU/ENG/09-2022 REF : RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N°002/RNIT/BCC/ITB/2022 OF 09/08/2022 FOR THE RECRUITMENT OF A CONSULTING FIRM FOR THE CONTROL AND SUPERVISION OF COMPONENTS 2 & 4 PROJECTS IN THE CITY OF BAMENDA AS PART OF THE–C2D - URBAN PROGRAM "REGIONAL CAPITAL 2". SECTION II. DATA SHEET: ITC 10.1 DOCUMENTS COMPRISING THE PROPOSAL, PAGE 27.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

4

Reference [ADDITIF N° 1](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 29/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 08/09/2022POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DES CHAUSSEES DES POSTES DE STATIONNEMENTS B2, C7, DE L'ESPLANADE DE L'AEROGARE FRET COTE PISTE, ET DU BITUMAGE D'UNE PORTION DE LA ROUTE DHL – DOUAL'AIR – POOL PETROLIER DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

5

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/SPE/CIPM/2022 DU 22 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	N° 00847/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 00847/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0016/AONR/MINEPIA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022, EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME LAITIER AU MINEPIA.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

7

Reference	07/D/M/CA.EBWA 1 ER/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°07/D/M/CA.EBWA 1 ER/2022, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CIPM/CA-EBWA1/2022 DU 11 / 08 / 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'ECOLE MATERNELLE D'EBOWA SI 2, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA 1"
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

8

Reference	005/PN/BCC/C2D-CR/C/LCU/ENG1/10-2022 Lire
Titre/objet	PUBLIC NOTICE SUBJECT: PROLONGATION OF DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS: RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/RNIT/BCC/ITB/2022 OF 09/08/2022 FOR THE RECRUITMENT OF A CONSULTING FIRM FOR THE CONTROL AND SUPERVISION OF COMPONENTS 2 & 4 PROJECTS IN THE CITY OF BAMENDA AS PART OF THE-C2D - URBAN PROGRAM « REGIONAL CAPITAL 2.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

9

Reference	06/PN/BCC/C2D-CR/C/LCU/ENG1/10-2022 Lire
Titre/objet	PUBLIC NOTICE SUBJECT: PROLONGATION OF DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS: OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°014/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE EXECUTION OF THE WORKS FOR THE CONSTRUCTION OF MARKETS IN THE CITY OF BAMENDA IN TWO LOTS; OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°013/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE EXECUTION OF THE WORKS FOR THE REHABILITATION OF NTARIKON MARKET; OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°012/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2000 FOR THE CONSTRUCTION FOOT PATH UP-STATION DOWNTOWN IN BAMENDA. THE CITY MAYOR ON BEHALF OF THE BAMENDA CITY COUNCIL LAUNCHED THE ABOVE-MENTIONED OPEN NATIONAL INVITATIONS TO TENDER. HE WISHES TO INFORM THE GENERAL PUBLIC AND THOSE BIDDERS WHO HAD EARLIER ACQUIRED THE TENDER FILES THAT THE DEADLINE FOR THE SUBMISSION OF BIDS INITIALLY SCHEDULED FOR 21ST SEPTEMBER 2022 AND EXTENDED TO 05TH OCTOBER 2022 HAS FURTHER BEEN EXTENDED TO THE FRIDAY 7TH OCTOBER 2022. THIS EXTENSION OF THE DEADLINE IS DUE TO SOME ADMINISTRATIVE AND SECURITY CONSTRAINTS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

10

Reference	09 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°09 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015 /AONO/CUB/MV/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 06/09/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES DE L'HOTEL DE VILLE DE BERTOUA.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference	009/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/2022 Lire
Titre/objet	DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SODECAO/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) PICK-UP DOUBLE CABINE CLIMATISEE TOUT TERRAIN A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE PORTANT CHANGEMENT DU DELAI DE LIVRAISON.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

12

Reference	002/2022/A/C-DJ/SG/SM DU 29/09/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 002/2022/A/C-DJ/SG/SM PORTANT CORRECTIONS (MODIFICATION) DE CERTAINS ARTICLES DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CIPM/DJ/C-DJ/2022 DU 15/09/2022 PIECE N° 1 AVIS DE CONSULTATION
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

13

Reference	N°018/2022/EDC/DG/DEP/ENV/SPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT REPORT DU DÉLAI DE DÉPÔT DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

14

Reference	N°011/D/C-NTUI/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°011/D/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

15

Reference	N°009/D/C-NTUI/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°009/D/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE HÔTEL DE VILLE-CARREFOUR ODON AVEC REHABILITATION D'UN PONT, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

16

Reference	N° 2022/ 0385 /CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP Lire
Titre/objet	DECISION N° 2022/ 0385 /CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP DU 05 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE GESTION DIGITALISEE DES MEMBRES ET DES RESSORTISSANTS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [N°010/D/C-NTUI/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°010/D/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE NGUILA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

18

Reference [274/DM/CABTA ler/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PAR DÉCISION N°274/DM/CABTALER/SG/2022 DU 23/09/2022, LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.A.BTA LER/CIPM/2022 DU 28/05/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN 163 TABLES BANCS, 08 BUREAUX DES MAÎTRE ET 08 CHAISES DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1ER;DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,REGION DE L'EST.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

19

Reference [0197/AOIR/CAPEF/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°0197/AOIR/CAPEF/CIPM/2022 DU 11 JUILLET 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

20

Reference [006/PN/BCC/C2D-CR/C/LCU/ENG1/10-2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PUBLIC NOTICE SUBJECT: PROLONGATION OF DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS: OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°014/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE EXECUTION OF THE WORKS FOR THE CONSTRUCTION OF MARKETS IN THE CITY OF BAMENDA IN TWO LOTS; OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°013/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE EXECUTION OF THE WORKS FOR THE REHABILITATION OF NTARIKON MARKET; OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°012/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2000 FOR THE CONSTRUCTION FOOT PATH UP-STATION DOWNTOWN IN BAMENDA. THE CITY MAYOR ON BEHALF OF THE BAMENDA CITY COUNCIL LAUNCHED THE ABOVE-MENTIONED OPEN NATIONAL INVITATIONS TO TENDER. HE WISHES TO INFORM THE GENERAL PUBLIC AND THOSE BIDDERS WHO HAD EARLIER ACQUIRED THE TENDER FILES THAT THE DEADLINE FOR THE SUBMISSION OF BIDS INITIALLY SCHEDULED FOR 21ST SEPTEMBER 2022 AND EXTENDED TO 05TH OCTOBER 2022 HAS FURTHER BEEN EXTENDED TO THE FRIDAY 7TH OCTOBER 2022. THIS EXTENSION OF THE DEADLINE IS DUE TO SOME ADMINISTRATIVE AND SECURITY CONSTRAINTS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

21

Reference [147/UN/R/CIPM/SECR DU 05 OCT 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 147/UN/R/CIPM/SECR DU 05 OCT 2022 PORTANT REPORT DES SESSIONS DES 06 ET 07 OCTOBRE 2022, DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22

Reference	008/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/2022 Lire
Titre/objet	DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/SODECAO/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE CENT QUARANTE SEPT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DIX SEPT VIRGULE VINGT SEPT (147 477,27) LITRES DE PRODUITS PETROLIERS EN VRAC A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) EN PROCEDURE D'URGENCE PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

23

Reference	0197/AOIR/CAPEF/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°0197/AOIR/CAPEF/CIPM/2022 DU 11 JUILLET 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

24

Reference	0146/UN/R/SG/DIPD/CIPM/SECR/2022 DU 05/10/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 0146/UN/R/SG/DIPD/CIPM/SECR/2022 DU 05 OCT 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/2022/AONO/UN/R/SG/DIPD/DIEM DU 14 SEPTEMBRE 2022, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION A L'ENERGIE SOLAIRE DU CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

25

Reference	ADDITIF N°008 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°008 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES PLIS LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBOLOWA 1EF, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES À L'APPEL D'OFFRE INDIQUÉ CI- DESSOUS, QUE LES DATES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUES LE 05 OCTOBRE 2022 ONT ÉTÉ REPORTÉES
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

26

Reference	0381 /CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SM Lire
Titre/objet	PORTANT MODIFICATIONS DES ARTICLESOBJET: DEMANDE DE COTATION N° 0328/DC/CAPEF/CIPM/2022 DU 13 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE L'ACQUIIION DES INTRANTS POUR PRODUCTION DES POISSONS MARCHANDS AU PROFIT DU CENTRE D'AMELIORATION ET DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS HALIEUTIQUES DE LA CAPEF .
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

27

Reference	16/DM/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°16/DM/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CUB/MV/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 04 JUILLET 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DES SERVITUDES DANS CERTAINS ARTÈRES LA DE VILLE DE BERTOUA.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	ADDITIF PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/SPE/CIPM/2022 DU 26 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

29	Reference	14/CUB/MV/SG/SIGAMP/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°14/CUB/MV/SG/SIGAMP/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RELSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CUB/MV/SG/SIGAMP/CLPM/2022 DU 04 JUILLET 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DES SERVITUDES DANS CERTAINS ARTÈRES DE LA VILLE DE BERTOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

30	Reference	N° 00846/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00846/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0015/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022, EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE ARCHITECTURALE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE MVOG-BETSI (YAOUNDÉ).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

31	Reference	109/C/ARMP/DG/22 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 109/C/ARMP/DG/22 DU 05/10/2022 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS DES OBSERVATEURS INDEPENDANTS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

32	Reference	N°007/C/C-NTUI/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME AU QUATIER BAMILEKE, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

33	Reference	01/DC/CAD4/CIPM/2022 DU 14 SEPTEMBRE 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAD4/CIPM/2022 DU 14 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE 60 LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DANS LA VILLE DE DOUALA IVEME
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference	N°008/D/C-NTUI/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°008/D/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/DAONO/C-NTUI/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE GROUPE 1 & 2 DE NTUI (LOT 1) ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NACHTIGAL (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

35

Reference	005Bis/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 du 30/09/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005BIS/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 DU 30/09/2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT DE 157 ML DE LONG ET D'UNE HAUTEUR MOYENNE DE 4,5 M A LA COMMUNE DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	01-11-2022

36

Reference	107/C/ARMP/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 107/C/ARMP/DG DU 05/10/2022 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS DE PASSATION DES MARCHES AU TITRE DU TROISIEME TRIMESTRE 2022
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

37

Reference	N°010/C/C-NTUI/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE NGUILA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

38

Reference	108/C/ARMP/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 108/C/ARMP/DG DU 05/10/2022 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTROLE DES MARCHES AU TITRE DU TROISIEME TRIMESTRE 2022
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

39

Reference	01Bis/ADC/MINAT/L/SG/CRPM/2022 DU 6 SEPTEMBRE 22 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 01BIS/ADC/MINAT/L/SG/CRPM/2022 DU 6 SEPTEMBRE 2022, POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU SUD
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	07-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	N° 00040/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00040/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0016/AONR/MINEPIA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022, EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME LAITIER AU MINEPIA
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

41

Reference	001Bis/DC/CM/CIPM/2022 du 03/10/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/BIS/DC/CM/CIPM/2022 DU 03/10/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MVENGUE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	26-10-2022

42

Reference	009/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 29 SEPTEMBRE 2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 29 SEPTEMBRE 2022, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES POUR LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES D'IMMATRICULATION, DE TENUE DU REGISTRE ET DU SUIVI DES ACTIVITES COOPERATIVES.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	27-10-2022

43

Reference	002/DC/PU/ C.MNG/SG/CIPM/2022 DU 09/09/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/PU/ C.MNG/SG/CIPM/2022 DU 09/09/2022 POUR LA CREATION D'UN BOIS COMMUNAL A MENGONG, DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	10-10-2022

44

Reference	N° 00041/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00041/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0015/AONR/MINEPIA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022, EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE ARCHITECTURALE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE MVOG-BETSI (YAOUNDÉ).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

45

Reference	027/C/M/CABTA/SG/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°027/C/M/CABTA/SG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.BTA 1ER/CLPM/2022 DU 28/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN 163 TABLES BANCS, 08 BUREAUX DES MAITRES ET 08 CHAISES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	006/PN/BCC/C2D-CR/C/LCU/ENG1/10-2022 Lire
	Titre/objet	PUBLIC NOTICE SUBJECT: PROLONGATION OF DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS: OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°014/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE EXECUTION OF THE WORKS FOR THE CONSTRUCTION OF MARKETS IN THE CITY OF BAMENDA IN TWO LOTS; OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°013/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE EXECUTION OF THE WORKS FOR THE REHABILITATION OF NTARIKON MARKET; OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°012/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2000 FOR THE CONSTRUCTION FOOT PATH UP-STATION DOWNTOWN IN BAMENDA. THE CITY MAYOR ON BEHALF OF THE BAMENDA CITY COUNCIL LAUNCHED THE ABOVE-MENTIONED OPEN NATIONAL INVITATIONS TO TENDER. HE WISHES TO INFORM THE GENERAL PUBLIC AND THOSE BIDDERS WHO HAD EARLIER ACQUIRED THE TENDER FILES THAT THE DEADLINE FOR THE SUBMISSION OF BIDS INITIALLY SCHEDULED FOR 21ST SEPTEMBER 2022 AND EXTENDED TO 05TH OCTOBER 2022 HAS FURTHER BEEN EXTENDED TO THE FRIDAY 7TH OCTOBER 2022. THIS EXTENSION OF THE DEADLINE IS DUE TO SOME ADMINISTRATIVE AND SECURITY CONSTRAINTS.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

47	Reference	001/AONO/SONATREL/PIRECT/CSPM/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) AAON N° : 001/AON/SONATREL/PIRECT/CSPM/SPM/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT)FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N°6689 - CM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures

Date de cloture 10-11-2022

48	Reference	002/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2022 DU 19-09-2022RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN(E)SPÉCIALISTE EN BIODIVERSITÉ ET D'UN(E) SPÉCIALISTE EN VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG) AU SEIN DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-10-2022

49	Reference	N°011/C/C-NTUI/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°011/C/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

50	Reference	007/D/C-NTUI/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/D/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME AU QUATIER BAMILEKE, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference	017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°017 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/ AONO/C.NLA/CIPM/2022 DU 09/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

52	Reference	N°009/C/C-NTUI/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE HOTEL DE VILLE-CARREFOUR ODON AVEC REHABILITATION D'UN PONT, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

53	Reference	002/AD/CU/GA/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002/AD/CU/GA/2022PORTANT AJOUT DE LA DUREE DE VALIDITE DES OFFRES ET MODIFICATION DE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CUG/CIPM/AG/2022 DU 27/09/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 100 KVA PAR LA MAIRIE DE LA VILLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE. REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

54	Reference	003/AD/CU/GA/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 003/AD/CU/GA/2022PORTANT AJOUT DE LA DUREE DE VALIDITE DES OFFRES ET MODIFICATION DE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CUG/CLPM/AG/2022 DU 27/09/2022 POUR L'ACQUISITION DES MOTOCYCLETES ET TRICYCLES PAR LA MAIRIE DE LA VILLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

55	Reference	0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

56	Reference	N°2022/00001107/C/MINFI/SG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°2022/00001107/C/MINFI/SG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00023/AONO/MINFI/CIPM/2022 DU 23 MARS 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT TECHNIQUE DU PROGRAMME C2D-SANTE 1.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

57

Reference	016/DG/TRADEX/CIPM /22 du 03/10/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°016/DG/TRADEX/CIPM /22 DU 03/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 03/08/2022, RELATIF AUX PRESTATIONS DE NETTOYAGE INDUSTRIEL DES STATIONS-SERVICE TRADEX
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

58

Reference	N°04/C/C.MFOU/SG/SMP/22 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°04/C/C.MFOU/SG/SMP/22 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/ CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, DANS LA COMMUNE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

59

Reference	0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire
Titre/objet	0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

60

Reference	N°04/D/C.MFOU/SG/SMP/22 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°04/D/C.MFOU/SG/SMP/22 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/ CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

PORTANT MODIFICATIONS DES ARTICLES **OBJET: DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°0322/AONO/CAPEF/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU EN VUE DE L'ÉTUDE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN (CAPEF) DANS LA MISE EN PLACE D'UNE PLATE FORME VIRTUELLE VISANT L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX MARCHÉS DES PRODUITS AGRO-SYLVO, PASTORAUX, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS DU CAMEROUN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marquées comme tels, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire, devra être déposée au Service des Marchés Publics, sis à « place Parc Repiquet », , au plus tard le 11/10/2022 à 09 heures précises et devra porter la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0322/AONO/CAPEF/CIPM/2022 DU 12 /09/2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU EN VUE DE L'ETUDES ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF) DANS LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME PHYSIQUE ET VIRTUELLE VISANT L'AMELIORATION DE L'ACCES AUX MARCHES DES PRODUITS AGRO-SYLVO, PASTORAUX, HALIEUTIQUE ET FORESTIER DU CAMEROUN. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marquées comme tels, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire, devra être déposée au Service des Marchés Publics, sis à « place Parc Repiquet », , au plus tard le 10 Octobre 2022 à 09 heures précises et devra porter la mention suivante :

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et des offres techniques par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAPEF aura lieu le 11/10/2022 à 10 heures précises dans la salle de réunions de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'ouverture des Offres financières se fera dans la même salle de reunions de la CAPEF à une date ultérieure.
	Lire plutot L'ouverture des offres administratives et des offres techniques par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAPEF aura lieu le 10 Octobre 2022 à 10 heures précises dans la salle de réunions de ladite Commission.

3	Autres
	Au lieu de ...



n/a

3	Autres
	Lire plutot Enveloppe A : Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes : A10 / ANNULEE.

YAOUNDE le 4 Octobre 2022

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/CUY/CIPM/2022 DU
04/10/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LA
COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE
YAOUNDÉ –EXERCICES 2023-2024, LIGNE 670 111.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la couverture de la flotte automobile, le Maire de la Ville lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour la souscription d'une police d'assurance automobile.

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans la description des services du présent DAO. Les prestations ainsi attendues sont constituées en un seul lot. Le lieu d'exécution est au Cameroun (Yaoundé). Cf. liste des véhicules dans les termes de références.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de cent trente-cinq millions (135 000 000) FCFA.

Tranche ferme : quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA TTC.

Tranche conditionnelle : quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

La prestation est constituée en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les États membres de la Conférence interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la Communauté urbaine de Yaoundé des exercices 2023-2024, Ligne 670 111.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 223 du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses: <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis au journal des marchés (JDM), Cameroon-tribune ou COLEPS.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 223 du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable au compte CAS ouvert par l'ARMP dans les agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 223 du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, au plus tard le **02 novembre 2022** à 13 heures et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/CUY/CIPM/2022 DU 04/10/2022, POUR SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE »

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

La période de couverture des risques est de vingt-quatre (24) mois, répartie comme suit :

Tranche ferme : 16 mois

Tranche conditionnelle : 8 mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement agréé par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le même jour **02 novembre 2022** à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, bâtiment abritant la CIPM, Elig Belibi (Rue du PADY).

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à ces séances d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

La méthode de notation est binaire.

14.1. Critères éliminatoires:

absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;

absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;

fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

absence de l'agrément du Ministère en charge des Finances et de l'Attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA certifiant que le Soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement de sauvegarde ou de surveillance particulière ;

absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné un marché au cours des 03 dernières années mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement

établies par le MINMAP ;
note technique inférieure à 80% de oui, soit 22 oui sur 28 ;
absence de l'un des états C1, C4, C11 et C10-b tableau D des exercices 2019, 2020 et 2021;
omission d'un prix unitaire quantifié ;
non-respect du tarif minimum obligatoire responsabilité civile automobile.

14.2.Critères essentiels

Les critères et sous-critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Critères	Notation (binaire)
Présentation générale de l'offre	
Références générales du soumissionnaire dans les risques similaires pour les 05 dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021) y compris 2022	
Description détaillée des garanties offertes	
Modalités de mise en jeu de la garantie	
Couverture des engagements réglementés	
Couverture de la marge de solvabilité	
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des trois dernières années (2019, 2020, 2021)	
Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	
Preuve d'acceptation des conditions du marché	
Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Seuls les soumissionnaires ayants obtenus au moins 80% de oui, soit 22 oui sur 28 seront admis pour l'analyse des offres financières.	
Méthode de sélection du prestataire	
Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification techniques et financières requises et dont l'offre est évaluée la moins disante.	

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification techniques et financières requises et dont l'offre est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 223 du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 4 Octobre 2022

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

CITY MAYOR

CORRIGENDUM NO. _002 /C/BCC/C2D-CR/LCU/ENG/09-2022 REF : RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N°002/RNIT/BCC/ITB/2022 OF 09/08/2022 FOR THE RECRUITMENT OF A CONSULTING FIRM FOR THE CONTROL AND SUPERVISION OF COMPONENTS 2 & 4 PROJECTS IN THE CITY OF BAMENDA AS PART OF THE-C2D - URBAN PROGRAM "REGIONAL CAPITAL 2". SECTION II. DATA SHEET: ITC 10.1 DOCUMENTS COMPRISING THE PROPOSAL, PAGE 27.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

INSTEAD OF :

2nd inner envelope containing the technical proposal:

1. Security plan (TECH-1), accompanied by a signed Security Notice (Appendix 2 of ToR),
2. Technical approach and methodology (TECH-2),
3. Activity program and schedule of deliverables (TECH-3),
4. Team Composition, Individual Activities and Contribution of Key Personnel (TECH-4),
5. Curriculum vitae (TECH-5) signed by the expert and the consultant accompanied by the following documents:

Copy of the required diploma,

Attestation of registration with the national professional order governing his / her profession,

First and last pages of contracts to attest his services and experiences provided (in accordance with the ToR),

6. List of software's and materials (TECH-6) with the following supporting documents.

-

1 Autres

Lire plutot

2nd inner envelope containing the technical proposal:

1. Security plan (TECH-1), accompanied by a signed Security Notice (Appendix 2 of ToR),

1. Technical approach and methodology (TECH-2),

2. Activity program and schedule of deliverables (TECH-3),

3. Team Composition, Individual Activities and Contribution of Key Personnel (TECH-4),

4. Curriculum vitae (TECH-5) signed by the expert and the consultant accompanied by the follow

Copy of the required diploma,

Attestation of registration with the national professional order governing his / her professi

5. List of software's and materials (TECH-6) with the following supporting documents.

All other articles of the Tender File non-contradictory to the present corrigendum remain unchanged.

BAMENDA le 4 Octobre 2022

Le MAYOR

ACHOBONG TAMBENG Paul

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 29/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 08/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DES CHAUSSEES DES POSTES DE STATIONNEMENTS B2, C7, DE L'ESPLANE DE L'AEROGARE FRET COTE PISTE, ET DU BITUMAGE D'UNE PORTION DE LA ROUTE DHL – DOUAL'AIR – POOL PETROLIER DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le 07/10/2022 à 12 heures, et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 29/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 08/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHAUSSEES DES POSTES DE STATIONNEMENTS B2, C7, DE L'ESPLANE DE L'AEROGARE FRET COTE PISTE, ET DU BITUMAGE D'UNE PORTION DE LA ROUTE DHL - DOUAL'AIR – POOL PETROLIER DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir, sous plis fermés, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le 21/10/2020 à 12 heures précises.
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 07/10/2022 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1103. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.
	Lire plutôt L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 21/10/2022 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen (porte 1103). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

YAOUNDE le 3 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MELINGUI KOAH GASPARD BRICE

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/SPE/CIPM/2022 DU 22 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation doivent être déposées au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé, au plus tard le mercredi 10 OCTOBRE 2022 à 12h, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général de la SOPECAM avec l'unique mention : « DEMANDE DE COTATION N°04/DC/SPE/CIPM/2022 DU 22 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM). » (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) Les offres devront être accompagnées de la soumission remplie, signée, datée et timbrée conformément au modèle fourni (pièce N°04). Les soumissionnaires devront préciser clairement les éléments ci-après dans le sous détail des prix : Coût d'achat Frais de transport Frais de livraison
	Lire plutot Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun communique : Les sociétés intéressées par la Demande de Cotation N°04/DC/SPE/CIPM/2022 du 22 Août 2022 pour la fourniture du papier journal blanc amélioré à la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) sont informés que la date limite de dépôt des offres prévue le 23 septembre 2022 à 12 heures est reportée au 20 octobre 2022 à 12 heures.

YAOUNDE le 4 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NNANA MARIE CLAIRE

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00847/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0016/AONR/MINEPIA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022, EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME LAITIER AU MINEPIA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,****Vu** la Constitution ;**Vu** la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;**Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;**Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;**Vu** le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;**Vu** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;**Vu** le décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;**Vu** le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;**Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;**Vu** la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2022 ;**Vu** la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.**Considérant** le dossier d'appel d'offres national restreint n°0016/AONR/MINEPIA/CIPM/2022 du 12 juillet 2022, en vue de la mise en place d'un programme laitier au MINEPIA.**DECIDE :****Article 1^{er}** : La société ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
GROUPEMENT OGIVE SAS/TGV POLYGONE SARL, BP : 5253 Ydé, Tél : 694 67 42 86 / 699 29 92 82	Cinquante-deux millions quatre-vingt-quatre (52 000 084)	Direction du Développement des Productions et des Industries Animales, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé	Neuf (09) semaines

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE D'EBOWA 1ER

DECISION N°07/D/M/CA.EBWA 1 ER/2022, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CIPM/CA-EBWA1/2022 DU 11 / 08 / 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'ECOLE MATERNELLE D'EBOWA SI 2, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA 1"

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE :**

Article 1" : Ets BTC, Tel : 6 94 43 78 78, est désigné attributaire de l'appel d'offre susvisé pour, Montant TTC : 5 626 095 (Cinq millions six cent vingt- six mille quatre-vingt-quinze) FCFA.

Le délai d'exécution est de deux (02) mois.

Article 2 : Le Directeur Général de l'Établissement susnommé est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa I" pour l'établissement du projet de lettre commande correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout ou besoin sera./.

EBOWA le 28 Septembre 2022

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

CITY MAYOR

PUBLIC NOTICE SUBJECT: PROLONGATION OF DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS: RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/RNIT/BCC/ITB/2022 OF 09/08/2022 FOR THE RECRUITMENT OF A CONSULTING FIRM FOR THE CONTROL AND SUPERVISION OF COMPONENTS 2 & 4 PROJECTS IN THE CITY OF BAMENDA AS PART OF THE-C2D - URBAN PROGRAM « REGIONAL CAPITAL 2.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... The administrative, technical and financial bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents and the technical and financial offers shall take place on the _____ at 2:00 o'clock pm precisely by the Bamenda City Council Internal Tenders Board at the Bamenda City Council conference hall. Bidders may attend or be represented by a duly mandated person.
	Lire plutot Friday 7th October 2022.

BAMENDA le 4 Octobre 2022

Le MAYOR

ACHOBONG TAMBENG Paul

CITY MAYOR

PUBLIC NOTICE SUBJECT: PROLONGATION OF DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS: OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°014/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE EXECUTION OF THE WORKS FOR THE CONSTRUCTION OF MARKETS IN THE CITY OF BAMENDA IN TWO LOTS; OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°013/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE EXECUTION OF THE WORKS FOR THE REHABILITATION OF NTARIKON MARKET; OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°012/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2000 FOR THE CONSTRUCTION FOOT PATH UP-STATION DOWNTOWN IN BAMENDA. THE CITY MAYOR ON BEHALF OF THE BAMENDA CITY COUNCIL LAUNCHED THE ABOVE-MENTIONED OPEN NATIONAL INVITATIONS TO TENDER. HE WISHES TO INFORM THE GENERAL PUBLIC AND THOSE BIDDERS WHO HAD EARLIER ACQUIRED THE TENDER FILES THAT THE DEADLINE FOR THE SUBMISSION OF BIDS INITIALLY SCHEDULED FOR 21ST SEPTEMBER 2022 AND EXTENDED TO 05TH OCTOBER 2022 HAS FURTHER BEEN EXTENDED TO THE FRIDAY 7TH OCTOBER 2022. THIS EXTENSION OF THE DEADLINE IS DUE TO SOME ADMINISTRATIVE AND SECURITY CONSTRAINTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... The administrative, technical and financial bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents and the technical and financial offers shall take place on the 22/09/2022 at 1:00 pm precisely by the Bamenda City Council Internal Tenders Board office. Bidders may attend or be represented by a duly mandated person.
	Lire plutot Friday 7th October 2022

BAMENDA le 4 Octobre 2022

Le MAYOR

ACHOBONG TAMBENG Paul

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

ADDITIF N°09 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015 /AONO/CUB/MV/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 06/09/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES DE L'HOTEL DE VILLE DE BERTOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et une version numérique marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la SIGAMP de la Communauté Urbaine de Bertoua au plus tard le 06/10/2022 à 10 heures, heure locale et devront porter la mention: Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°015/AONO/CUB/MVB/SG/CIPM /SIGAMP/2022 DU 06/09/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRE DE L'HOTEL DE VILLE DE BERTOUA « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Les Offres, rédigées en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marquées comme tels seront déposées contre récépissé sous plis fermés, dans les Services des marchés publics de l'Autorité Contractante à la Communauté Urbaine de Bertoua au plus tard le 13 Octobre 2022 à 10 heures. Elle devra porter la mention : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture aura lieu le 06/10 /2022 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bertoua siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un deux temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 13 Octobre 2022 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bertoua dans sa salle de réunion. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

BERTOUA le 5 Octobre 2022

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SODECAO/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022
POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) PICK-UP DOUBLE CABINE CLIMATISEE TOUT TERRAIN A LA
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE PORTANT
CHANGEMENT DU DELAI DE LIVRAISON.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Delai de Livraison
	Au lieu de ... Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante pour la livraison de la fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est de deux (02) mois maximum. La fourniture est à livrer au siège de la SODECAO à Yaoundé.
	Lire plutôt Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante pour la livraison de la fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est de trois (03) mois maximum. La fourniture est à livrer au siège de la SODECAO à Yaoundé.

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

COMMUNE DE DJOHONG

**ADDITIF N° 002/2022/A/C-DJ/SG/SM PORTANT CORRECTIONS (MODIFICATION) DE CERTAINS ARTICLES
DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CIPM/DJ/C-DJ/2022 DU 15/09/2022 PIECE N° 1 AVIS DE
CONSULTATION**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Date limite des dépôts des offres le 07/10/2022
	Lire plutot Date limite de dépôts des offres le 08/10/2022

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Date d'ouverture des offres le 07/10/2022
	Lire plutot Date d'ouverture des offres le 08/10/2022 Le reste sans changement./-

DJOHONG le 29 Septembre 2022

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE PORTANT REPORT DU DÉLAI DE DÉPÔT DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Le Directeur Général de Electricity Development Corporation communique : Les consultants intéressés par l'avis de sollicitation à manifestation d'intérêt N°0230/ASMI/MINFOF/EDC/DG/DEP/ENV/SPM/2022 relatif au « recrutement d'un consultant chargé de : (i) l'étude de la structuration juridique d'un mode de gouvernance innovant du Parc National de Deng Deng ; (ii) et de l'opérationnalisation d'un mécanisme de financement pérenne du Parc National de Deng Deng », sont informés que la date limite de dépôt des manifestations d'intérêt initialement prévue le 05 octobre 2022 est reportée au 19 octobre 2022 . Le reste sans changement.

YAOUNDE le 4 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE DE NTUI

DECISION N°011/D/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- **Vu** La loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- **Vu** la loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- **Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- **Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- **Vu** Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- **Vu** Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- **Vu** Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- **Vu** La circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
- **Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**
- **Vu** Le Procès-verbal d'ouverture des plis n°018/PV/C-NTUI/CIPM/2022 du 28 Juillet 2022 ;
- **Vu** Le rapport d'analyse des offres de la Sous-commission d'analyse des offres ;
- **Vu** La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du Procès-verbal n° 026/PV/C-NTUI/CIPM /2022 du 30 septembre 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **ETS EMA & Cie** TEL.: **699 129 093**, est retenu pour les travaux de construction de construction du Centre Social de Ntui, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

Pour le montant **TTC de 22 927 744 (vingt-deux millions neuf cent vingt-sept mille sept cent quarante-quatre) francs CFA** et un délai d'exécution de **cent vingt (120) jours calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTUI le 3 Octobre 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NTUI

DECISION N°009/D/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE HÔTEL DE VILLE-CARREFOUR ODON AVEC REHABILITATION D'UN PONT, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- **Vu** La loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- **Vu** la loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- **Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- **Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- **Vu** Le Décret n°2012//075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- **Vu** Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- **Vu** Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- **Vu** La circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
- **Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE HÔTEL DE VILLE-CARREFOUR ODON AVEC REHABILITATION D'UN PONT, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.**
- **Vu** Le Procès-verbal d'ouverture des plis n°021/PV/C-NTUI/CIPM/2022 du 28 Juillet 2022 ;
- **Vu** Le rapport d'analyse des offres de la Sous-commission d'analyse des offres ;
- **Vu** La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du Procès-verbal n° 024/PV/C-NTUI/CIPM /2022 du 30 septembre 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire : **ETS GENELEC TEL.: 697 052 507**, est retenu pour les travaux de réhabilitation de la route Hôtel de ville – carrefour **ODON** avec réhabilitation d'un pont, dans la **Commune de Ntui**, Département du Mbam et Kim.

Pour le montant **TTC de 26 978 619 (vingt-six millions neuf cent soixante-dix-huit mille six cent dix-neuf) francs CFA** et un délai d'exécution de **cent vingt (120) jours calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTUI le 3 Octobre 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

**DECISION N° 2022/ 0385 /CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP DU 05 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION
DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE
D'UN DISPOSITIF DE GESTION DIGITALISEE DES MEMBRES ET DES RESSORTISSANTS DE LA
CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut général des Etablissements Public et des Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;

Vu la loi n° 2001/016 du 23 juillet 2001 fixant le statut des Chambres Consulaires ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°77/41 du 03 Février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers Spécialisés ;

Vu le Décret n° 381/CAB/ PR du 29 Août 2000 portant création des Contrôles Financiers dans des Etablissements Publics Administratifs ;

Vu le Décret n°2009/249 du 06 Aout 2009 portant changement de dénomination et Réorganisation de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts Cameroun ;

Vu le décret N° 2013/271/du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret n° 2015/598 du 22 décembre 2015 portant nomination de Monsieur TANYI Jacob TACHOT, en qualité de Secrétaire Général de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun ;

Vu le décret de 2016/194 du 13 Avril 2016 portant réorganisation de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun ;

Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret 2021/116 du 24 février 2021 portant nomination de Monsieur MINDJOS MOMENY Martin Paul en qualité de Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun ;

Vu l'Arrêté n°0000008/MINFI du 30 Mars 2022 portant nomination du Contrôleur Financier Spécialisé auprès de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun ;

Vu la Décision n° 2021/002/CAPEF/BE du 06 Août 2021 portant organisation et fonctionnement des services administratifs de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF) ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu le Budget de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres International Restreint N°0197/AOIR/CAPEF/CIPM/2022 du 11 Juillet 2022 relatif au recrutement d'un bureau d'études en vue de la mise en place d'un dispositif de gestion digitalisée des membres et ressortissants de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des forêts du Cameroun,

DECIDE

Article 1^{er} : Le Cabinet ci-après cité est retenu comme Adjudicataire du Marché relatif à l'appel d'offres susmentionné :

N°	Maître d'Ouvrage	Société	Montants TTC en FCFA	Délai d'exécution (en jour)
1	Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun	EDENRED S.A Adresse : immeuble Be issy 14-16 Boulevard Garibaldi 92130 ISSY-LES MOULINEAUX	52 496 894 (Cinquante Deux Millions Quatre Cent Quatre Vingt Seize Mille Huit Cent Quatre Vingt Quatorze)	90 jours

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le PRÉSIDENT

Article 2- la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. **MINDJOS MOMENY Martin Paul**

COMMUNE DE NTUI

DECISION N°010/D/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE NGUILA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- **Vu** La loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- **Vu** la loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- **Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- **Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- **Vu** Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- **Vu** Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- **Vu** Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- **Vu** La circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
- **Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE NGUILA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**
- **Vu** Le Procès-verbal d'ouverture des plis n°020/PV/C-NTUI/CIPM/2022 du 28 Juillet 2022 ;
- **Vu** Le rapport d'analyse des offres de la Sous-commission d'analyse des offres ;
- **Vu** La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du Procès-verbal n° 025/PV/C-NTUI/CIPM /2022 du 30 septembre 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **N. JUNIOR ENTERPRISE LTD B.P: 1130 Bamenda** **TEL.: 677 300 836**, est retenu pour les travaux de construction de la gare routière de Nguila, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

Pour le montant **TTC de 19 489 999 (dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) francs CFA** et un délai d'exécution de **cent vingt (120) jours calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTUI le 3 Octobre 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

PAR DÉCISION N°274/DM/CABTALER/SG/2022 DU 23/09/2022, LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.A.BTA LER/CIPM/2022 DU 28/05/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN 163 TABLES BANCS, 08 BUREAUX DES MAÎTRE ET 08 CHAISES DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1ER;DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER

MAÎTRE D'ouvrage et Autorité Contractante**VU** La Constitution de la République du Cameroun ;**VU** La Loi: N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;**VU** Le Décret N° 2007/115 du 13 Avril 2007 portant Création de Nouveaux Arrondissements ;**VU** Le Décret N° 2018/343 du 02 mars 2018 portant création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;**VU** Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**VU** Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**VU** Le Décret N° 2022/302 du 14 Juillet 2022 portant nomination de Monsieur OUM II Joseph Administrateur Civil Principal aux Djerem ;**VU** L'Arrêté N° 00000226/MINMAP/MINFI du 6 août 2013 fixant les indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Marchés Publics ;**VU** L'Arrêté N° 000190/A/MINDDEVEL du 5 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BEMBELL D'IPACK Olivier Cromwell et**VU** L'Arrêté N° 000215/A/MINDDEVEL du 11 novembre 2019 portant nomination de Monsieur KEMAN DOGOUA Alexis Lambert Bertoua 1ER ;**VU** La Décision N° 0000426/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS/ du 14 septembre 2022 portant nomination de Monsieur MBANDE EMILIE en intérim de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Bertoua 1er ;**VU** La Circulaire N° 06000456/C/MINFI DU 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'EXERCICE 2022, Les inscriptions du Budget 2022 de la Commune d'Arrondissement de Bertoua 1er ;**VU** La Demande de Cotation N° 002/DC/C.A. Bta 1ER/CIPM/2022 du 28/05/2022 pour l'équipement en 163 tables bancs, 08 bureaux des maîtres et 08 chaises dans certaines écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Bertoua 1er. Département du Lom et Djerem, Région de l'Est ;

Intérieur de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de BERTOUA 1ER en date du 21 septembre 2022 ;

CONSIDERANT les nécessités de service.

DECIDE**Article 1ER** : La Lettre-Commande objet de la Demande de Cotation susmentionnée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°LOT	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE
Unique	Equipement en 163 tables bancs, 08 bureaux des maîtres et 08 chaises dans certaines écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Bertoua C	Ets. LA VINA B.P. — BERTOUA TEL. 697 60 75 58

Article 2 : La présente dépense sera imputée au Budget de l'Exercice 2022, Imputation 56 15 102 01 641208 524411 CONFORMEMENT CARTE SCOLAIRE, EQUIPEMENT, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER ;**Article 3** : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

BERTOUA le 23 Septembre 2022

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
RESTREINT N°0197/AOIR/CAPEF/CIPM/2022 DU 11 JUILLET 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun communique :

A l'issue des travaux de l'ouverture des plis relatifs au recrutement d'un bureau d'études en vue de la mise en place d'un dispositif de gestion digitalisée des membres et des ressortissants de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun,

N°	Lot de soumission	soumissionnaires	Score technique	Montant TTC	Score définitif	Observations
01	Lot unique	EDENRED S.A	89	52 496 894	91,2	Offre mieux-disante et attributaire
02		ICC SOFT	84	61 999 983	84,12	Offre classée 2e
03		KIAMA	82	60 817 500	82,86	Offre classée 3e

Le Cabinet dénommé « **EDENRED** », Adresse : immeuble Be issy 14-16 Boulevard Garibaldi 92130 ISSY-LES MOULINEAUXdéclaré adjudicataire, a été jugé apte à fournir la prestation faisant l'objet de cet Appel d'Offres.

Le montant du Marché est de **52 496 894 (Cinquante Deux Millions Quatre Cent Quatre Vingt Seize Mille Huit Cent Quatre Vingt Quatorze) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la notification de l'ordre de service.

L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics de la CAPEF pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

CITY MAYOR

PUBLIC NOTICE SUBJECT: PROLONGATION OF DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS: OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°014/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE EXECUTION OF THE WORKS FOR THE CONSTRUCTION OF MARKETS IN THE CITY OF BAMENDA IN TWO LOTS; OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°013/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE EXECUTION OF THE WORKS FOR THE REHABILITATION OF NTARIKON MARKET; OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°012/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2000 FOR THE CONSTRUCTION FOOT PATH UP-STATION DOWNTOWN IN BAMENDA. THE CITY MAYOR ON BEHALF OF THE BAMENDA CITY COUNCIL LAUNCHED THE ABOVE-MENTIONED OPEN NATIONAL INVITATIONS TO TENDER. HE WISHES TO INFORM THE GENERAL PUBLIC AND THOSE BIDDERS WHO HAD EARLIER ACQUIRED THE TENDER FILES THAT THE DEADLINE FOR THE SUBMISSION OF BIDS INITIALLY SCHEDULED FOR 21ST SEPTEMBER 2022 AND EXTENDED TO 05TH OCTOBER 2022 HAS FURTHER BEEN EXTENDED TO THE FRIDAY 7TH OCTOBER 2022. THIS EXTENSION OF THE DEADLINE IS DUE TO SOME ADMINISTRATIVE AND SECURITY CONSTRAINTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... The administrative, technical and financial bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents and the technical and financial offers shall take place on the 21/09/2022 at 1:00 pm precisely by the Bamenda City Council Internal Tenders Board at the Bamenda City Council conference hall. Bidders may attend or be represented by a duly mandated person.
	Lire plutot Friday 7th October 2022.

BAMENDA le 4 Octobre 2022

Le MAYOR

ACHOBONG TAMBENG Paul

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRE

COMMUNIQUE N° 147/UN/R/CIPM/SECR DU 05 OCT 2022 PORTANT REPORT DES SESSIONS DES 06 ET 07 OCTOBRE 2022, DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, informe les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de son institution universitaire ainsi que les potentiels soumissionnaires que les sessions d'ouverture des offres relatives à :

- L'avis de consultation pour une demande de cotation n° **023/2022/AANO/UN/R/SG/DIPD/DIEM du 13 septembre 2022**, pour les travaux de réhabilitation de deux chambres froides au restaurant de l'Université de Ngaoundéré ;
- L'avis de consultation pour une demande de cotation n° **024/2022/AAONO/UN/SG/DIPD/DIEM du 13 septembre 2022** pour les travaux de réhabilitation partielle des bâtiments A et B de la cité universitaire de l'Université de Ngaoundéré ;
- L'avis d'appel d'offres national ouvert n° **025/2022/AAONO/UN/R/SG/DIPD/DIEM du 14 septembre 2022**, pour les travaux d'électrification à l'énergie solaire du campus de l'Université de Ngaoundéré,

Initialement prévues **les 06 et 07 octobre 2022**, sont reportées **aux 10 et 11 octobre 2022**, aux mêmes heures et lieux./-

NGAOUNDERE le 5 Octobre 2022

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/SODECAO/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE CENT QUARANTE SEPT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DIX SEPT VIRGULE VINGT SEPT (147 477,27) LITRES DE PRODUITS PETROLIERS EN VRAC A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) EN PROCEDURE D'URGENCE PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir ou être déposés contre récépissé de soumission au Service des Marchés de la SODECAO, au plus tard le 07 OCTOBRE 2022 à 09 H 00 , heure locale, et porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/SODECAO/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE CENT QUARANTE SEPT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DIX SEPT VIRGULE VINGT SEPT (147 477,27) LITRES DE PRODUITS PETROLIERS EN VRAC A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».
	Lire plutot Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir ou être déposés contre récépissé de soumission au Service des Marchés de la SODECAO, au plus tard le 10 OCTOBRE 2022 à 09 H 00 , heure locale, et porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/SODECAO/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE CENT QUARANTE SEPT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DIX SEPT VIRGULE VINGT SEPT (147 477,27) LITRES DE PRODUITS PETROLIERS EN VRAC A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, offres techniques et financières aura lieu le 07 OCTOBRE 2022 à 10 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la SODECAO en présence de chaque Soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté.
	Lire plutot L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, offres techniques et financières aura lieu le 10 OCTOBRE 2022 à 10 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la SODECAO en présence de chaque Soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté.

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
RESTREINT N°0197/AOIR/CAPEF/CIPM/2022 DU 11 JUILLET 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun communique :

A l'issue des travaux de l'ouverture des plis relatifs au recrutement d'un bureau d'études en vue de la mise en place d'un dispositif de gestion digitalisée des membres et des ressortissants de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun,

N°	Lot de soumission	soumissionnaires	Score technique	Montant TTC	Score définitif	Observations
01	Lot unique	EDENRED S.A	89	52 496 894	91,2	Offre mieux-disante et attributaire
02		ICC SOFT	84	61 999 983	84,12	Offre classée 2e
03		KIAMA	82	60 817 500	82,86	Offre classée 3e

Le Cabinet dénommé « **EDENRED** », Adresse : immeuble Be issy 14-16 Boulevard Garibaldi 92130 ISSY-LES MOULINEAUXdéclaré adjudicataire, a été jugé apte à fournir la prestation faisant l'objet de cet Appel d'Offres.

Le montant du Marché est de **52 496 894 (Cinquante Deux Millions Quatre Cent Quatre Vingt Seize Mille Huit Cent Quatre Vingt Quatorze) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la notification de l'ordre de service.

L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics de la CAPEF pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRE

ADDITIF N° 0146/UN/R/SG/DIPD/CIPM/SECR/2022 DU 05 OCT 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/2022/AONO/UN/R/SG/DIPD/DIEM DU 14 SEPTEMBRE 2022, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION A L'ENERGIE SOLAIRE DU CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Société d'Assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux millions (2 000 000) francs CFA, valable pendant trente jours, au-delà de la date limite de validité des offres./-

NGAOUNDERE le 5 Octobre 2022

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

COMMUNE D'EBOLOWA 1ER

ADDITIF N°008 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES PLIS LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBOLOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES À L'APPEL D'OFFRE INDIQUÉ CI- DESSOUS, QUE LES DATES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUES LE 05 OCTOBRE 2022 ONT ÉTÉ REPORTÉES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

EBOLOWA le 4 Octobre 2022

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

PORTANT MODIFICATIONS DES ARTICLESOBJET: DEMANDE DE COTATION N°
0328/DC/CAPEF/CIPM/2022 DU 13 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE L'ACQUIQITION DES INTRANTS POUR
PRODUCTION DES POISSONS MARCHANDS AU PROFIT DU CENTRE D'AMELIORATION ET DE
DEVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS HALIEUTIQUES DE LA CAPEF .

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Critères éliminatoires : Dossier administratif incomplet ou non conforme après 48 heures délai de grâce ; Pièce falsifiée ou fausse déclaration ; Absence de la caution de soumission ; Omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires ; Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture de la cotation ; Absence de prospectus accompagné des fiches techniques.
	Lire plutot Critères éliminatoires : -Dossier administratif incomplet ou non conforme après 48 heures délai de grâce ; -Pièce falsifiée ou fausse déclaration ; -Absence de la caution de soumission ; -Omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires ; -Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture de la cotation ; - Absence de prospectus accompagné des fiches techniques. Non justification d'une capacité financière supérieure ou égale à 15 000 000.
2	Autres
	Au lieu de ... N/A

2 Autres**Lire plutot****ARTICLE 3 : documents constitutifs de l'offre**

- L'Offre présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis.
- La soumission datée, signée et timbrée ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- Le dossier administratif composé des pièces suivantes datées de moins de 03 (trois) mois :
 - Une photocopie légalisée du certificat d'immatriculation ;
 - Un plan de localisation ;
 - Une attestation de non redevance ;
 - Une attestation pour soumission délivrée par l'autorité compétente de la CNPS ;
 - Une photocopie légalisée du registre de commerce ;
 - Une attestation de non faillite délivrée par l'autorité judiciaire compétente ;
 - Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
 - Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le Ministre en charge des Finances ;
- Une preuve d'une référence au moins dans les prestations similaires exécutées par le soumissionnaire (lettre-commande, marché et procès-verbal de réception) ;
- Une preuve de la possession d'un étang d'au moins 5000 poissons marchands ;
- Une caution de soumission

YAOUNDE le 4 Octobre 2022

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

DECISION N°16/DM/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CUB/MV/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 04 JUILLET 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DES SERVITUDES DANS CERTAINS ARTÈRES LA DE VILLE DE BERTOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA VILLE DE BERTOUA
(Maitre d'Ouvrage)**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/408 du 9 décembre 2011 Portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/412 du 9 décembre 2011 Portant Réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 Portant Organisation du Ministère des marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 Portant Code des marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu l'Arrêté n°0001/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°000326/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant réélection de Monsieur DIMBELE Jean Marie SODEA comme Maire de la ville de Bertoua.

Vu La Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'offre du soumissionnaire ;

Vu la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communauté Urbaine de Bertoua du 05 Octobre 2022 ;

DECIDE:

Article 1: Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert n°13/AONO/CUB/MV/SG/SIGAMP/CIPM/2022 du 04 Juillet 2022 en procédure d'urgence pour les travaux d'ouverture des servitudes dans certains artères de la ville de Bertoua.

Le soumissionnaire ci-après désigné :

N° D'ordre	Adjudicataire	Montant HTVA (En FCFA	Montant TTC (En FCFA)	Délais d'exécution
01	ETS TDP ET CTE Ville de 01 BP : DOUALA Tel ; 697 91 46 89	19 621 000	23 398 758	03 mois

BERTOUA le 5 Octobre 2022

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

ADDITIF PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/SPE/CIPM/2022 DU 26 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation doivent être déposées au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé, au plus tard le 05 OCTOBRE 2022 à 12h, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général de la SOPECAM avec l'unique mention : « DEMANDE DE COTATION N°03/DC/SPE/CIPM/2022 DU 26 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM). »(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) Les offres devront être accompagnées de la soumission remplie, signée, datée et timbrée conformément au modèle fourni (pièce N°04). Les soumissionnaires devront préciser clairement les éléments ci-après dans le sous détail des prix : ¾ Coût d'achat ¾ Frais de transport ¾ Frais de livraison
	Lire plutot Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun communique : Les sociétés intéressées par la Demande de Cotation N°03/DC/SPE/CIPM/2022 du 26 juillet 2022 pour la fourniture du papier journal blanc amélioré à la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) sont informés que la date limite de dépôt des offres prévue le 05 octobre 2022 à 12 heures est reportée au 14 octobre 2022 à 12 heures.

YAOUNDE le 4 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

COMMUNIQUE N°14/CUB/MV/SG/SIGAMP/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CUB/MV/SG/SIGAMP/CLPM/2022 DU 04 JUILLET 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DES SERVITUDES DANS CERTAINS ARTÈRES DE LA VILLE DE BERTOUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Bertoua communique :

Est déclaré adjudicataire du Marché relatif à TAppel d'Offres National Ouvert n°13/AONO/CUB/MV/SG/SIGAMP/CIPM/2022 du 04 Juillet 2022 en procédure d'urgence pour les travaux d'ouverture des servitudes dans certains artères de la ville de Bertoua.

Le soumissionnaire ci-après désigné :

N° D'ordre	Adjudicataire	Montant HTVA (En FCFA)	Montant TTC (En FCFA)	Délais d'exécution
01	ETS TDP ET CTE Ville de 01 BP : DOUALA Tel ; 697 91 46 89	19 621 000	23 398 758	03 mois

BERTOUA le 5 Octobre 2022

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00846/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0015/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022, EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE ARCHITECTURALE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE MVOG-BETSI (YAOUNDÉ).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2022 ;

Vu la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier d'appel d'offres national restreint n°0015/AONR/MINEPIA/CIPM/2022 du 12 juillet 2022, en vue de la réalisation de l'étude architecturale pour le réaménagement de la clinique vétérinaire de Mvog-Betsi (Yaoundé).

DECIDE :

Article 1^{er} : La société ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
MANGOTEC Sarl, BP : 4197 Yaoundé, Tél : 690 54 97 89 698 698 698	Dix-huit millions huit cent quarante-un mille cinq cent (18 841 500)	Direction des Services Vétérinaires, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé	Cent vingt (120) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N° 109/C/ARMP/DG/22 DU 05/10/2022 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS DES OBSERVATEURS INDEPENDANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) informe les Observateurs Indépendants en activité que, conformément aux stipulations de l'article 21.1 de leur contrat, ils sont tenus de transmettre leurs rapports trimestriels 15 jours après la fin du trimestre considéré.

Il rappelle aux Observateurs Indépendants que la mise à disposition des informations attendues constitue non seulement une obligation contractuelle, mais également une excellente contribution à l'animation et à l'alimentation du système d'informations des Marchés Publics.

Il invite par ailleurs ceux des cabinets et personnes physiques n'ayant pas observé cette formalité au deuxième trimestre, à bien vouloir produire un rapport comportant les activités menées aussi bien au cours du deuxième que du troisième trimestre.

Le Directeur Général demande enfin aux Observateurs indépendants de faire parvenir au **plus tard le 15 octobre 2022** la version physique de leur rapport directement au Siège de l'ARMP et, la version électronique à l'adresse : support@armp.cm.

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE DE NTUI

COMMUNIQUE N°007/C/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME AU QUATIER BAMILEKE, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune de Ntui** communique, Par **Décision N°007/D/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022**

Le résultat de l'Appel d'Offres susmentionné se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaire	Note technique	Montant corrigé de l'Offre TTC en FCFA
Lot unique	TOGETHER SARL B.P: 1151 Yaoundé TEL.: 677575655	91%	9 994 975

Le soumissionnaire **TOGETHER SARL B.P: 1151 Yaoundé TEL.: 677575655** est retenu pour **les travaux d'un dalot en béton armé au quartier Bamiléké, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.**

Pour le montant TTC de **9 994 975 (neuf millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent soixante-quinze) francs CFA** dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la publication de l'établissement de la lettre-commande correspondante.

NTUI le 3 Octobre 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE DOUALA VI

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAD4/CIPM/2022 DU 14 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE 60 LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DANS LA VILLE DE DOUALA IVEME

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
IMPUTATION
222-100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de la Communauté Urbaine de Douala, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IV Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Douala IV, un Avis de Consultation pour les travaux d'installation de 60 lampadaires solaires photovoltaïques dans la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente demande de cotation comprennent

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement de génie civil ;
- Lampadaire solaire ;
- Prestations divers.

3. Coût Prévisionnel

Le montant prévisionnel de ce projet est évalué à **60 000 000 (Soixante millions) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation (DC).

5. Financement

La présente Demande de Cotation est financée par le Budget d'Investissement de la Communauté Urbaine de Douala au titre de l'Exercice 2022, ligne Imputation : **222-100.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hotel de ville de Douala IV, à la Cellule de Maturation des Projets, Tel : 694 95 68 33/673 76 50 93, email : contact@mairiedouala4.cm dès la publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV, sis à (Soliassama Bonabéri, à l'immeuble de l'Hotel de Ville de Douala IV), à la Cellule de Maturation des Projets dès la publication du présent Avis. B.P : 9693 ; Tel : 694 95 68 33 / 673 76 50 93, email : contact@mairiedouala4.cm contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante Mille **(50 000 francs) CFA payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, étage, porte 22.**

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies seront remises au plus tard le **10 octobre 2022 à 13 heures** précises au secrétariat du Maître d'Ouvrage sis au 2^e étage porte 1 de l'hôtel de ville de Douala IV et devra porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAD4/CIPM/2022 DU 14 SEPTEMBRE 2022
RELATIVE AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DE 60 LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IV
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

9. Délai de Livraison

Les lampadaires solaires photovoltaïques seront installés dans la Commune d'Arrondissement de Douala IV, dans un délai maximum de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service d'installer lesdits lampadaires.

10. Recevabilité des Offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Os s'effectuera en un **(01)** temps. Le **10 octobre 2022** à partir de 14 heures précises, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Douala IV, 2^e étage porte 11 à Bonassama, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée **(HTVA)** et toutes taxes comprises **(TTC)** et accompagnées du modèle de soumission signé.

12. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

Critères éliminatoires particuliers :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence de la caution de soumission ;
- L'absence d'un sous-pli ;
- L'absence d'une pièce administrative
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;
- L'absence ou non-conformité de fiche technique du fabricant ;
- L'absence d'une capacité financière supérieure ou égale à **30 millions de FCFA**

Critères essentiels

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation

- La présentation générale de l'offre
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques.

Évaluation financière

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

13. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement et financièrement évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur la Demande de Cotation peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IVerne, sis à Bonassama—Bonaberi, à l'immeuble de l'Hotel de Ville de Douala (Verne, Cellule de Maturation des Projets, ou au cabinet du maître d'ouvrage 2ème étage porte 1. B.P : 9693 Douala ; Tel : 694 95 68 33/ 673 76 50 93, Email contact@mairiedouala4.cm.

Denonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou Elits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler **ou** envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 — 699 370 748.

Additif à la consultation

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IVerne, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Garantie du fabricant

Chaque équipement devra être accompagné d'une garantie du fabricant.

DOUALA le 14 Septembre 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE DE NTUI

DECISION N°008/D/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/DAONO/C-NTUI/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE GROUPE 1 & 2 DE NTUI (LOT 1) ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NACHTIGAL (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- **Vu** La loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- **Vu** la loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- **Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- **Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- **Vu** Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- **Vu** Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- **Vu** Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- **Vu** Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
- **Vu** La circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
- **Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/DAONO/C-NTUI/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE GROUPE 1 & 2 DE NTUI (lot 1) et D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NACHTIGAL (lot 2) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE**
- **Vu** Le Procès-verbal d'ouverture des plis n°019/PV/C-NTUI/CIPM/2022 du 28 juillet 2022 ;
- **Vu** Le rapport d'analyse des offres de la Sous-commission d'analyse des offres ;
- **Vu** La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du Procès-verbal n° 023/PV/C-NTUI/CIPM /2022 du 30 Septembre 2022.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **EMERGENCE 2035 B.P:6785 Yaoundé TEL.: 678869341**, est retenu pour les travaux de réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de Ntui Groupe 1 et 2 (lot 1) et d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de NACHTIGAL (lot 2) dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim.

Pour les montants **TTC de 15 098 370 (quinze millions neuf quatre-vingt-dix-huit mille trois cent soixante-dix) francs CFA et 6 999 651 (six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent cinquante et un) Francs CFA** respectivement et, un délai d'exécution de **cent vingt (120) jours calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NITOUKOU le 3 Octobre 2022

Le MAITRE D'OUVRAGE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005BIS/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 DU 30/09/2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT DE 157 ML DE LONG ET D'UNE HAUTEUR MOYENNE DE 4,5 M A LA COMMUNE DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkongsamba I (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de Nkongsamba I, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un mur de soutènement de 157 ml de long et d'une hauteur moyenne de 4,5 m à la Commune de Nkongsamba 1, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra :

- Surveiller et contrôler les travaux (finitions du gros-oeuvre et du second oeuvre) ;
- Proposer à la signature du Chef Service du marché des Ordres de Service nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Veiller à l'établissement du plan de récolement ;
- Elaborer un plan d'actions de la maîtrise d'oeuvre et le transmettre au FEICOM pour avis et non-objection après validation par l'Ingénieur au plus 20 jours avant le démarrage des prestations.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les bureaux d'études techniques de droit camerounais installés au Cameroun et spécialisés dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources FEICOM/COMMUNE de NKONGSAMBA I à hauteur de **6 372 720 (Six millions trois cent soixante-douze mille sept cent vingt) francs FCFA TTC.**

5. Consultation du Dossier

n/a

6. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté et acquis aux heures ouvrables dès publication du présent avis, au Cabinet du Maire de la Commune de Nkongsamba I sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Nkongsamba I, d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète: l'adresse Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Nkongsamba I (Cabinet du Maire), au plus tard le **01/11/2022, à 13 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°05Bis/AONO/CAN 1er/CDPM/2022 du 30/09/2022
RELATIF AU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAU DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE
SOUTÈNEMENT DE 157 ML DE LONG ET D'UNE HAUTEUR MOYENNE DE 4,5 M A LA COMMUNE DE
NKONGSAMBA 1, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

N.B. : Toute offre non produite en six (06) exemplaires et non-conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de quatre (04) mois. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, lui-même soumis à la non-objection préalable du bailleur de fonds (FEICOM).

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont le montant de **Cent vingt mille (120 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de Passation des Marchés Publics procédera à l'ouverture des plis en deux temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, qui souhaitent y assister, le **01/11/2022 à 14 heures** précises dans la salle des conférences de la Préfecture du Mounjo.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

Délai de réponse des soumissionnaires :

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-et-un (21) jours** ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation par la Sous-commission d'analyse des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Vérification des dossiers techniques des soumissionnaires dont les offres administratives seront jugées conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

a) Absence de la caution de soumission :

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique :

a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés :

b) Note technique inférieur à 70/100 ;

c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;

d) Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations

e) Présence d'information financière dans l'offre technique .

Offre financière :

a) Pièces non conformes :

b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié :

c) Absence d'un sous détail des prix.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur 50 points ;
- Expérience du BIT sur 30 points ;
- Moyens techniques et matériels sur 20 points.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante

$NFi = (MMD/MS) \times 100$

Avec NFi = Note financière. MMD = Montant de l'offre la moins disante, MS = montant évalué du soumissionnaire

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante : $NF = (Nt \times 70 + NFi \times 30)/100$,
avec NF = Note finale ; Nt = Note technique

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Nkongsamba I, Autorité Contractante, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la mieux-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, dans les services du Maître d'Ouvrage (Cabinet du Maire), à la Commune de Nkongsamba I.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONGSAMBA le 30 Septembre 2022

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N° 107/C/ARMP/DG DU 05/10/2022 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS DE PASSATION DES MARCHES AU TITRE DU TROISIEME TRIMESTRE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) informe les Présidents des Commissions de Passation des Marchés placées auprès des Maîtres d'Ouvrage ou Maîtres d'Ouvrage Délégués que, conformément aux dispositions combinées de l'article 19 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et du Point 1.4.27 de la Circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à son application, ils sont tenus de transmettre à l'Autorité chargée des Marchés Publics et à l'Organisme chargé de la Régulation leurs rapports d'activités trimestriels au **plus tard le 15 du mois suivant le trimestre considéré**.

Il rappelle aux Présidents des Commissions de Passation des Marchés que la mise à disposition des informations attendues constitue non seulement une obligation d'informer sur les activités menées, mais également une excellente contribution à l'animation et à l'alimentation du système d'informations des Marchés Publics dont la mission incombe à l'Agence en application des dispositions de l'article 48.2 (f) du décret précité.

Il invite par ailleurs ceux des Présidents n'ayant pas observé cette formalité au deuxième trimestre, à bien vouloir produire un rapport comportant les activités menées aussi bien au cours du deuxième que du troisième trimestre.

Le Directeur Général demande aux Présidents de faire parvenir au **plus tard le 15 octobre 2022** la version physique de leur rapport directement au Siège de l'ARMP ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics et, la version électronique à l'adresse : support@armp.cm.

Le Directeur Général sait pouvoir compter sur la diligence et le sens de responsabilité de tous.

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE DE NTUI

COMMUNIQUE N°010/C/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE NGUILA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune de Ntui** communique,

Par **N°010/D/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022**

Le résultat de l'Appel d'Offres susmentionné se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaire	Note technique	Montant corrigé de l'Offre TTC en FCFA
Lot unique	N. JUNIOR ENTERPRISE LTD B.P: 1130 Bamenda TEL.: 677 300 836	83,72%	19 489 999

Le soumissionnaire **N. JUNIOR ENTERPRISE LTD B.P: 1130 Bamenda TEL.: 677 300 836** est retenu pour les travaux routiers de Nguila, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

Pour le montant TTC de **19 489 999 (dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent neuf cent quatre-vingt-dix)**, délai d'exécution de cent vingt (120) jours calendaires.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du communiqué, et au plus tard dans les **sept (07)** jours qui suivent l'établissement de la lettre-commande correspondante.

NTUI le 3 Octobre 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N° 108/C/ARMP/DG DU 05/10/2022 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTROLE DES MARCHES AU TITRE DU TROISIEME TRIMESTRE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) informe **les Présidents des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés** que, conformément aux prescriptions du Point 1.4.27 de la Circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics, ils sont tenus d'élaborer et transmettre au Ministre chargé des Marchés Publics avec copies à l'Organisme en charge de la Régulation des marchés publics, **leurs rapports d'activités trimestriels au plus tard le 15 du mois suivant le trimestre considéré.**

Il rappelle aux Présidents des Commissions Centrales que la mise à disposition des informations attendues constitue non seulement une obligation d'informer sur les activités menées, mais également une excellente contribution à l'animation et à l'alimentation du système d'informations des Marchés Publics dont la mission incombe à l'Agence en application des dispositions de l'article 48.2 (f) du décret précité.

Il invite par conséquent ceux des Présidents n'ayant pas observé cette formalité au deuxième trimestre, à bien vouloir produire un rapport consolidé comportant aussi bien les activités menées au cours du second trimestre, ensemble celles du troisième trimestre.

Le Directeur Général demande aux Présidents de faire parvenir au **plus tard le 15 octobre 2022** la version physique de leur rapport directement au Siège de l'ARMP et, la version électronique à l'adresse : support@armp.cm.

Le Directeur Général sait pouvoir compter sur la diligence et le sens de responsabilité.

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 01BIS/ADC/MINAT/L/SG/CRPM/2022 DU 6 SEPTEMBRE 2022, POUR
L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES
PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 31 059 44 18 180 52 41 18

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres Le Gouverneur de la Région du Sud, lance un Avis de Consultation. pour l'équipement en mobilier de bureau à la Délégation Régionale de l'Elevage, des pêches et des Industries Animales Sud.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent marché, comprend la fourniture et l'installation des équipements à la Délégation Régionale de l'Elevage, des pêches et des Industries Animales du Sud.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq (25.000.000) FCFA**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises installées au Cameroun et disposant d'une expérience dans la fourniture de ce type de prestations.

6. Financement

Les prestations. objet du présent avis de consultation, sont financées par le Budget du MINEPIA pour l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire 56 31 059 44 18 180 52 41 18.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région du Sud dès publication du présent avis ou sur le site Web de l'ARMP www.armp.cm

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au secrétariat particulier du Gouverneur de la Région du Sud dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA**, au titre des frais de dossier, payable au Trésor Public. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de consultation.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés dans les services du Gouverneur de la Région du Sud contre [récépissé. au](#) plus **tard le 07 Octobre 2022 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention

« AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 01BIS/ADC/MINAT/USG/CRPM/2022 DU 16 SEPTEMBRE 2022, POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DE LELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU SUD »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la livraison de cet équipement, objet du présent avis de cotation, est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce¹² du DAO d'un montant de cinq-cents mille (500.000.) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable sans aucun recours, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 07 Octobre 2022 à 13heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés (CRPM) dans la salle de réunion des services du Gouverneur de la Région du Sud. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Pièce du dossier administratif absente et incomplète après les 48 heures

Présentation des offres (intercalaire couleur, reliure, respect de l'ordre des pièces). Seules les soumissions qui auront satisfait à au moins cinq (04) sur sept (06) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée conforme et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa. Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants 673 205 725 1 699 370 748.

EBOLOWA le 16 Septembre 2022

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE Felix

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00040/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0016/AONR/MINEPIA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022, EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME LAITIER AU MINEPIA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique : Par Décision n° **00847** /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 du **26 septembre 2022**, la société ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
GROUPEMENT OGIVE SAS/TGV POLYgone SARL, BP : 5253 Ydé, Tél : 694 67 42 86 / 699 29 92 82	Cinquante-deux millions quatre-vingt-quatre (52 000 084)	Direction du Développement des Productions et des Industries Animales, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé	Neuf (09) semaines

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

A l'application de ce délai, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans qu'il y ait lieu à réclamation, ladite lettre-commande au soumissionnaire classé deuxième.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour des motifs ci-après :

Soumissionnaire	Motifs de rejet
GLOBAL STUDY MAINTENANCE AND CONSTRUCTION (GSMC)	2ème
PLANET INTEGRATED CONSULTANTS (PIC)	3ème

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 26 Aout 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE MVENGUE

**AVIS DE CONSULTATION N°001/BIS/DC/CM/CIPM/2022 DU 03/10/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DE
L'AUBERGE MUNICIPALE DE MVENGUE**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mvengue, lance, un avis à consultation pour procéder à L'Equipement de l'Auberge Municipale de Mvengue. Département de l'Océan. Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Lit en bois massif
Matelas
Oreiller
Parure de lit (blanche)
Couvre lit
Serviette
Serviette
Table
Chaise
Salon
Guéridon
Poubelle
Rideau
Climatiseur
Téléviseur LG32"
Bureau directeur
Bureau
Fauteuil de bureau
Chaise de bureau

Salon	
Guéridon	
Ordinateur de bureau	
Imprimante	
Armoire de rangement	
Poubelle	
Climatiseur	
Téléviseur LG 32"	
Bureau réception	
Chaise de bar en bois	Comptoir
	Salon
Guéridon	

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel et le montant de la caution sont contenus dans le tableau ci-dessus

lot	Désignation	Montant
Unique	L'Equipemcnt de l'Auberge Municipal de Mvengue	93 119 110

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

NB : il est rappelé aux entreprises que tout équipement de la rubrique I. CHAMBRE+SUITE du Devis Estimatif et Quantitatif Sera accompagné d'un échantillon.

5. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est cofinancée par le FEICOMJCOMMUNE DE MVENGUE.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Mvengue.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Mvengue contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de **Quatre Vingt Dix mille francs (90 000) CFA** Payable à la recette municipale de la Commune de Mvengue.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de MVENGUE **au plus tard le 26/10/2022 à 12 Heures** sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

Avis de Consultation N°001/BIS/DC/CM/CIPM/2022 du 93110/2022 pour L'équipement de l'Auberge Municipale de Mvengue

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le MO pour la réalisation de la fourniture objet de la présente demande de cotation est de deux (02) mois soit 60 jours.

10. Cautionnement Provisoire

Le coût prévisionnel et le montant de la caution sont contenus dans le tableau ci-dessus

Caution
1 862 382

11. Recevabilité des Offres

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de Un Million Huit Cent Soixante Deux Mille Trois Sous peine de rejet. les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée.

12. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 26 /10 / 2022 à 13 Heures** dans la salle des actes de la Commune de par la Commission Interne.

13. Critères d'évaluation

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme (sous réserve des dispositions de l'article 92.9 du
- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification d
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25

principaux critère de qualification

- a) Reference de l'entreprise
- b) Conformité aux spécifications techniques
- c) Le service après-vente
- d) Le délai de garantie
- e) Le délai de livraison
- f) Présentation de l'offre

14. Attribution

Le Maire de la Commune de MVENGUE. Autorité Contractante. attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été recon
rabais proposés

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/MINADER/CIPM/2022
DU 29 SEPTEMBRE 2022, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS
INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES POUR LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES
D'IMMATRICULATION, DE TENUE DU REGISTRE ET DU SUIVI DES ACTIVITES COOPERATIVES.**

FINANCEMENT
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
IMPUTATION
411 00 10 22 28 01.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en place d'une plateforme web et mobile pour la dématérialisation des procédures d'immatriculation et de gestion du registre des sociétés coopératives au Cameroun, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, relatif à l'acquisition et l'installation d'équipements informatiques et bureautiques pour la dématérialisation des procédures d'immatriculation, de tenue du registre et du suivi des activités coopératives.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

N°	DESIGNATION	QUANTITE
01	Ordinateur de bureau complet	32
02	Ordinateur de bureau tout en un	8
03	Onduleurs	40
04	Imprimante multifonction noir sur blanc	22
05	Photocopieur	1
06	Surge de protection	40
07	Modem Internet	15
08	Climatiseur Split	4
09	Clés USB 32 Go	32
10	Vidéo projecteur	3
11	Antivirus Kaspersky Internet Security (3 licenses)	44
12	Installation et configuration des postes dans les services centraux	12

13	Installation et configuration des postes dans les délégations régionales	20
----	--	----

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Soixante-trois millions six cent soixante mille (63 660 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les présentes prestations, objet du présent Appel d'Offres seront effectuées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux informatiques.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financés par le **Fonds du FODECC, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire N° : 411 00 10 22 28 01.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural / Direction des Ressources Financières et du Patrimoine / Service des Marchés Publics, Téléphone : 222 221 624, 3^e chalet), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 221 624, 3^e chalet) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Soixante-treize mille (73 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être parvenue à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, au plus tard **le 27 octobre 2022 à 14 heures** et devra porter la mention suivante :

« *APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/MINADER/CIPM /2022 DU 29 SEPTEMBRE 2022, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES POUR LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES D'IMMATRICULATION, DE TENUE DU REGISTRE ET DU SUIVI DES ACTIVITES COOPERATIVES.*
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

1. Le délai maximum accordé par le Maître-d'ouvrage pour la livraison des fournitures et l'exécution desdits travaux ; objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service pour commencer les prestations et l'exécution des travaux.

2. Les prestations, objet du présent Appel d'Offres seront livrées dans les 10 Délégations Régionales du MINADER.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un Etablissement bancaire de premier ordre ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres. Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit un cautionnement d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, d'un montant **d'un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps, le **27 octobre 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) dans la salle de conférence dudit ministère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative au-delà du délai de 48 heures;
- Absence de la caution de soumission ou non-conformité du modèle de caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Délai supérieur au délai prescrit ;
- Non-respect des modèles des pièces (pièces de l'annexe 10) ;
- Absence de garantie du service après – vente ;
- Absence du prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une rubrique de l'offre Financière ;
- Non satisfaction d'au moins **75%** des critères essentiels ;
- Références générales justifiées de l'entreprise dans le domaine :

Le soumissionnaire produira la preuve d'avoir déjà exécuté au moins un (01) Marché/Lettre Commande similaire sur cinq dernières années, durant la période allant de 2017 à 2021, d'un montant dudit Marché ou de ladite Lettre Commande supérieur ou égal à trente (30) millions de francs CFA, les coordonnées du responsable du projet ou du Maître d'Ouvrage ainsi que les documents justificatifs (copies du marché ou de la lettre commande première page, et dernière page, PV de réception certifiant la bonne exécution du Marché ou de la Lettre Commande ou la Mainlevée).

NB : Toutes les pièces certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de trois (03) mois.

Les Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Fournir les preuves d'une capacité financière équivalant au moins à 50% de la proposition financière		
2	Expérience du soumissionnaire (Avoir fait au moins deux (02) livraisons de cette nature pendant les 03 dernières années)		
3	Délai de livraison ? un (01) mois		
4	Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre, intercalaire en couleur)		
5	CCAP, DF, signés, paraphés et datés à la dernière page		
6	Service après-vente		

7	Personnel à mobiliser dans le cadre des services connexes (installation du matériel et formation des utilisateurs)		
8	Garantie ? 06 mois		

Les offres n'ayant pas satisfait à au moins **75% de Oui** pour **100** de ces critères lors de l'analyse technique, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront pas accéder à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine / Service des Marchés du MINADER, téléphone 222 221 624.

YAOUNDE le 29 Septembre 2022

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE DE MENGONG

AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/PU/ C.MNG/SG/CIPM/2022 DU 09/09/2022 POUR LA CREATION D'UN BOIS COMMUNAL A MENGONG, DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Mengong, Maître d'Ouvrage;et autorité Contractante, lance pour le compte de ladite Commune un avis de consultation pour les travaux de création d'un bois communal à Mengong, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Le bois sera créé dans la ville de Mengong au lieu-dit vallée de la Memou'ou, limitée au Nord par le tronçon de route reliant le Rond-Point à la route Yaoundé –Ebolowa, au Sud par le marché Ondondo, à l'Est par Mengong-Centre et à l'Ouest par une portion de la route Yaoundé – Ebolowa. Ce site s'étend sur une superficie globale de 40 000 mètres carrés dont le présent projet qui constitue la première phase occupera une superficie de 20 000 mètres carrés suivant le plan d'aménagement contenu dans le présent dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de 10 000 000 (Dix millions) de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais justifiant des capacités juridiques, techniques et financières dans le domaine.

5. Financement

Financement Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget d'Investissement public du MINEPDED, exercice 2022 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire suivante : 56 28 002 06 641824 522114 931.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mengong boîte postale 48 Mengong, téléphone 699 92 50 82/696 38 29 76, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de Cotation peut être obtenu à la Commune de Mengong dès publication du présent avis, contre versement à la Recette Municipale de Mengong d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) F CFA** représentant les frais d'acquisition dudit dossier.

La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de Consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être déposées auprès des services de la Commune de Mengong contre récépissé, **au plus tard le 10 octobre 2022 à 12 heures** précises heure locale, et devra porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/PUIC.MNG/SG/CIPM/2022 DU 09/09/2022 POUR LA CREATION D'UN BOIS COMMUNAL A MENGONG, DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation, assorti d'un délai de garantie d'un (01) an à partir de la date de signature du procès-verbal de réception provisoire.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le dossier de consultation par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 200 000 (deux cent mille) FCFA valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de remise des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 10 octobre 2022 à 13 heures** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de Conférence de la Commune de Mengong. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation**critères éliminatoires**

Absence de la caution de soumission ;

Dossier administratif non conforme ou incomplet ;

Non-conformité de l'offre aux spécifications techniques :

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Mengong attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités technico-financière et administratives requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mengong.

MENGONG le 9 Septembre 2022

Le MAIRE

EBAH NGONO JEANNE EPSE ESIANE

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00041/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0015/AONR/MINEPIA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022, EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE ARCHITECTURALE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE MVOG-BETSI (YAOUNDÉ).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n°**00846**/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 du **26 septembre 2022**, la société ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
MANGOTEC Sarl, BP : 4197 Yaoundé, Tél : 690 54 97 89 698 69 86 98	Dix-huit millions huit cent quarante-un mille cinq cent (18 841 500)	Direction des Services Vétérinaires, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé	Cent vingt (120) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

A l'application de ce délai, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans qu'il y ait lieu à réclamation, ladite lettre-commande au soumissionnaire classé deuxième.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour des motifs ci-après :

Soumissionnaire	Motifs de rejet
GLOBAL STUDY MAINTENANCE AND CONSTRUCTION (GSMC)	2ème
PLANET INTEGRATED CONSULTANTS (PIC)	3ème

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

COMMUNIQUE N°027/C/M/CABTA/SG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.BTA 1ER/CLPM/2022 DU 28/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN 163 TABLES BANCS, 08 BUREAUX DES MAITRES ET 08 CHAISES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER

MAÎTRE D'ouvrage et Autorité Contractante

communiqué:

Par Décision N°274/DM/CABTAler/SG/2022 du 23/09/2022, la Lettre-Commande objet de Demande de Cotation N°002/DC/C.A.E l'équipement en 163 tables bancs, 08 bureaux des maître et 08 chaises dans certaines écoles primaires publiques de la Commune attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°LOT	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE
Unique	Equipement en 163 tables bancs, 08 bureaux des maître et 08 chaises dans certaines écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Bertoua C	Ets. LA VINA B.P. — BERTOUA TEL. 697 60 75 58

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent Communiqué, à l'adresse indiquée de la Lettre-Commande y relative.

BERTOUA le 23 Septembre 2022

Le

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

CITY MAYOR

PUBLIC NOTICE SUBJECT: PROLONGATION OF DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS: OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°014/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE EXECUTION OF THE WORKS FOR THE CONSTRUCTION OF MARKETS IN THE CITY OF BAMENDA IN TWO LOTS; OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°013/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE EXECUTION OF THE WORKS FOR THE REHABILITATION OF NTARIKON MARKET; OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°012/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2000 FOR THE CONSTRUCTION FOOT PATH UP-STATION DOWNTOWN IN BAMENDA. THE CITY MAYOR ON BEHALF OF THE BAMENDA CITY COUNCIL LAUNCHED THE ABOVE-MENTIONED OPEN NATIONAL INVITATIONS TO TENDER. HE WISHES TO INFORM THE GENERAL PUBLIC AND THOSE BIDDERS WHO HAD EARLIER ACQUIRED THE TENDER FILES THAT THE DEADLINE FOR THE SUBMISSION OF BIDS INITIALLY SCHEDULED FOR 21ST SEPTEMBER 2022 AND EXTENDED TO 05TH OCTOBER 2022 HAS FURTHER BEEN EXTENDED TO THE FRIDAY 7TH OCTOBER 2022. THIS EXTENSION OF THE DEADLINE IS DUE TO SOME ADMINISTRATIVE AND SECURITY CONSTRAINTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... The administrative, technical and financial bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents and the technical and financial offers shall take place on the 21/09/2022 at 1:00 pm precisely by the Bamenda City Council Internal Tenders Board at the ground floor of the Bamenda City Council building at mulang. Bidders may attend or be represented by a duly mandated person.
	Lire plutot Friday 7th October 2022.

BAMENDA le 4 Octobre 2022

Le MAYOR

ACHOBONG TAMBENG Paul

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) AAO N° : 001/AON/SONATREL/PIRECT/CSPM/SPM/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N°6689 - CM

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , CREDIT IDA N° 6689 - CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de la Banque Mondiale pour financer le **Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)** et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de « **Fourniture et installation des équipements informatiques à l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)** ».

2. Participation et origine

Le Directeur Général de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL), sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour fournir et installer les équipements informatiques à l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT).

3. Financement

Crédit IDA N°6689 - CM

4. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Direction Générale de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL)* et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres de 09 heures à 15 heures, heure locale à l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT), Immeuble CAA, deuxième étage Sise au Boulevard du 20 Mai, ou par courriel aux adresses ci-après : serge.bekono@sonatrel.co.cm avec copie à : martin.salihou@sonatrel.co.cm.

5. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessus contre un paiement non remboursable de « Cinquante mille Francs CFA (50 000 FCFA) soit Soixante-seize Euros (76€) étant donné que 1 euro = 655, 957 Francs CFA ». La méthode de paiement sera : paiement en espèces, chèque, virement à la BICEC, Agence Centrale de Yaoundé ou auprès des autres agences BICEC, au compte n° 335 988 Nom du client : « Compte spécial CAS-ARMP ». Le prix d'achat du Dossier sera majoré de soixante-quinze mille francs CFA (75 000 FCFA) soit cent quinze Euros (115€) pour couvrir les frais d'expédition hors du pays de l'Acheteur pour les soumissionnaires qui le désirent. Le document d'Appel d'Offres sera adressé le cas échéant par courrier express.

Les instructions aux soumissionnaires et les Cahiers de Clauses Administratives Générales sont ceux du *Dossier Type d'Appel d'Offres pour la Passation des Marchés de fournitures*.

6. Remises des offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **10 Novembre 2022** à 13 heures, heure du Cameroun. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent comprendre « une garantie de l'offre », d'un montant d'un **million cinq cent mille Francs CFA (1 500 000 FCFA)** ou toute autre monnaie librement convertible.

7. Recevabilité des Offres

La Passation de Marché sera conduite par Appel d'Offres National tel que défini conformément aux « Règles de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement » Edition de Novembre 2020.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent dûment mandatés à la Salle de Conférences de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL), sise au Boulevard du 20 Mai, Immeuble CAA, Troisième Etage à 14 heures, heure locale.

9. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualification sont :

a) Si le Soumissionnaire est le fabricant :

(i) Capacité financière :

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences

ci-après :

fournir un état financier portant sur les trois (03) derniers exercices, certifié par un expert-comptable agréé et avoir réalisé des chiffres d'affaires annuels au cours de ces périodes et tel qu'au moins un de ces chiffres d'affaires annuel hors taxes représente au minimum 80 000 000 Francs CFA ;

(ii) Capacité technique et expérience :

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

le Soumissionnaire fournira, inclus dans son offre, les preuves écrites sous forme de prospectus, catalogues et dessins que les fournitures se conforment aux spécifications techniques et normes spécifiées à la Section VI avec les détails des principales caractéristiques techniques et de performance des Fournitures et Services connexes, démontrant qu'ils correspondent pour l'essentiel aux spécifications et, le cas échéant une liste des divergences et réserves par rapport aux dispositions de la Section VI.

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

Une liste des marchés analogues (au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de 80 000 000 FCFA HTVA chacun) réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours des cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021), doit être fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des Administrations acheteuses.

N.B : joindre les copies des contrats (première et dernière pages ainsi que la page de signature) et des procès-verbaux de réception y relatifs.

iii) Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite que les Fournitures qu'il propose remplissent les conditions d'utilisation **décrites dans les spécifications techniques.**

b) Si le Soumissionnaire n'est pas le fabricant, mais propose des Fournitures au nom d'un Fabricant dans le cadre d'une Autorisation du Fabricant donnée selon le formulaire de la Section IV (Formulaires de Soumission), le Fabricant doit fournir la preuve qu'il possède les qualifications (i), (ii) et (iii) ci-avant et le Soumissionnaire doit fournir la preuve qu'il a réalisé avec succès **au moins deux (02) marchés** pour des fournitures similaires **d'un montant minimum de 80 000 000 FCFA HTVA** au cours des **cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).**

N.B : Les marchés évoqués ci-dessus doivent être produits avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des Administrations acheteuses et doivent être accompagnés des copies des contrats (première et dernière pages ainsi que la page de signature) et des procès-verbaux de réception y relatifs

10. Renseignements Complémentaires

Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les [propriétaires effectifs](#) du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation [des bénéficiaires effectifs](#) inclus dans le dossier d'appel d'offres.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad, sise à la SONATREL, Boulevard du 20 Mai, Immeuble CAA, Deuxième Etage Yaoundé – Cameroun. Porte 3.

YAOUNDE le 19 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBEMI NYAKNGA

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2022 DU 19-09-2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN(E) SPÉCIALISTE EN BIODIVERSITÉ ET D'UN(E) SPÉCIALISTE EN VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG) AU SEIN DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu des financements de l'Association Internationale de Développement (IDA), de la Banque Africaine de Développement (BAD) et du Fonds Africain de Développement (FAD) pour l'implémentation du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) et a l'intention d'utiliser une partie du montant du Crédit IDA pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant :

«Recrutement d'un(e) Spécialiste en Biodiversité au sein de l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)».

Classé parmi les projets intégrateurs prioritaires de l'Afrique centrale, ce projet d'interconnexion répond à la volonté des deux pays d'optimiser l'utilisation de leurs ressources énergétiques par l'intégration des infrastructures de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique.

L'objectif global du projet est l'amélioration du cadre de développement économique et social des Etats membres de la CEEAC par la fourniture de l'électricité en quantité suffisante et en qualité et à moindre coût. L'objectif sectoriel est l'augmentation du taux d'accès à l'électricité des populations du Cameroun et du Tchad ainsi que le renforcement de la coopération et l'intégration régionale dans la sous-région à travers les échanges d'énergie entre les pays.

Outre l'interconnexion des moyens de production et de transport de l'énergie électrique du Cameroun et du Tchad qui permettra des gains importants en coûts de production au profit direct des sociétés nationales d'électricité, le projet permettra à travers l'électrification des localités riveraines des lignes d'interconnexion, d'augmenter le taux d'accès à l'électricité dans les deux pays et contribuera d'une manière générale à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la lutte contre la pauvreté.

2. Objet

Ce raccordement se décompose en deux grands projets d'Interconnexion :

Interconnexion entre le Réseau Interconnecté Sud (RIS) et le Réseau Interconnecté Nord (RIN) (projet national) : Il s'agira de construire 514 km de lignes 225kV et 04 postes 225/30 kV ;

Interconnexion Cameroun-Tchad (projet régional) : Il s'agira dans le territoire du Cameroun, de construire 557 km de lignes 225 kV de Ngaoundéré aux frontières avec le Tchad et 2 postes neufs 225/30 kV (Garoua 2 et Kousséri), réaliser l'extension de 02 postes existants (Wouro Soua et Maroua) et l'électrification de 409 localités situées le long des lignes d'interconnexion.

3. Consistance des prestations

1. ORGANISATION DU PROJET

Le montage institutionnel du Projet prévoit (i) au niveau stratégique, un Comité de pilotage Inter-Etats, placé sous l'autorité conjointe des Ministres en charge de l'Energie du Cameroun et du Tchad ; (ii) au niveau opérationnel, un Comité technique, placé sous l'autorité conjointe des Directeurs Généraux de la SONATREL et de la SNE, au sein duquel sera représenté le Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC).

La SONATREL et la SNE seront responsables de l'exécution du projet dans leurs pays respectifs.

Du côté du Cameroun, une Unité de Gestion du Projet (UGP) a été créée au sein de la SONATREL pour assurer la gestion courante des activités du Projet. Elle sera chargée entre autres de mener à bien les activités de la phase de pré-construction (validation des Dossiers d'Appel d'Offres, lancement des appels d'offres, évaluation des offres, attribution de marchés et négociations contractuelles) et ensuite d'assurer les activités de supervision des travaux durant toute la phase de construction.

Cette UGP comprend : un Coordonnateur du Projet, un Spécialiste en Environnement, un(e) spécialiste en Biodiversité, un(e) Spécialiste en Sauvegardes Sociales, un(e) spécialiste en Violences Basées sur le Genre, un(e) Spécialiste en Passation des Marchés, une(e) Spécialiste en Gestion Financière, un(e) Comptable Senior, un

Spécialiste Suivi-Evaluation, 4 Ingénieurs (Civil, Lignes, Postes, et Distribution) et du personnel d'appui. Outre les postes ci-dessus, deux postes clé de Coordonnateur de Bureau Local sont prévus pour les 2 Bureaux Locaux de Ngaoundéré et de Maroua qui seront mis en place en phase exécutoire.

1.1. SPECIALISTE EN BIODIVERSITE

Sous la supervision directe du Coordonnateur du projet, le(la) Spécialiste en Biodiversité est l'interlocuteur technique du Projet auprès de la Banque Mondiale, de la BAD et des tiers dans le domaine de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes en matière de biodiversité.

Ses tâches spécifiques comprennent, entre autres :

- Examiner, analyser, extraire des données et des informations sur l'état de la biodiversité dans la zone du projet à partir de rapports, d'études et d'articles de recherche existants ;
- Approuver les procédures d'abattage et d'extraction des arbres dans le corridor des lignes ;
- Superviser la sensibilisation des employés et des populations de la zone du projet sur les pratiques liées aux sauvegardes de la biodiversité ;
- Approuver les cartes et les graphiques thématiques ;
- Assurer le suivi des enquêtes sur le terrain ;
- Elaborer les plans de développement communautaire participatifs afin de réduire le braconnage et améliorer les moyens de résistance des communautés ;
- Contribuer à l'élaboration des termes de référence pour la préparation des documents de sauvegardes environnementales et sociales, notamment sur les aspects de protection de la Biodiversité ;
- Veiller au suivi et la validation des mesures de protection de la biodiversité retenues dans les documents de sauvegardes environnementales et sociales préparés dans le cadre du projet ;
- Assurer le renforcement des capacités des parties prenantes en matière de gestion durable de la biodiversité et les thématiques connexes à travers les formations ;
- Elaborer le Plan de gestion du corridor faunique, le Plan d'Action Biodiversité comportant des mesures d'atténuation et de compensation des impacts du projet sur la biodiversité ;
- Vérifier les synergies possibles entre les initiatives des ONGs et associations spécialisées sur la protection de la biodiversité recrutés dans le cadre du projet ;
- Appliquer l'approche de la hiérarchie d'atténuation et le principe de précaution dans la conception et la mise en œuvre du projet susceptibles d'avoir un impact sur la biodiversité ;

Les missions détaillées assignées à cet expert peuvent être consultées dans les Termes de Référence.

1.2. SPECIALISTE VBG

Le(la) Spécialiste des Questions VBG du projet travaillera sous la responsabilité du Coordonnateur de l'UGP. A ce titre, il/elle appuiera le(s) Coordonnateur(s) du projet et le personnel dans l'intégration des mesures de prévention et d'atténuation des risques de Violences Basées sur le Genre (VBG) et surtout l'Exploitation et les Abus Sexuel ou Harcèlement Sexuel (EAS/HS) dans l'ensemble du projet.

Ses tâches spécifiques comprennent, entre autres :

- Assurer l'identification des risques de VBG/EAS/HS liés à la mise en œuvre du projet et élaborer les stratégies d'atténuation des risques et des mesures d'atténuation dans les instruments cadres de sauvegarde environnementale et sociale du projet,
- Elaborer les codes de conduites VBG/EAS/HS et HSSE dédié au personnel du projet, gestionnaires, et entreprise de travaux,
- Elaborer le système de référencement, le protocole de prise en charges des survivantes et autres instruments requis pour la gestion des incidents de VBG/EAS/HS,
- Superviser l'ensemble des prestations des ONGs et associations spécialisées sur les VBG dans la zone du projet pour mettre en œuvre les activités de prévention et de lutte contre les violences basées sur le genre, à l'attention des communautés riveraines et du personnel des divers chantiers des travaux ouverts sur les différents axes du projet,
- Assurer le suivi de la formation du personnel ouvrier, des populations riveraines etc.,
- Assurer la préparation et mise en œuvre d'un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) liées aux VBG/EAS/HS,
- Mettre en place un plan de suivi-évaluation des activités en coordination et avec l'appui de l'expert social, assorti des indicateurs de résultats et de valeurs cibles. Ce plan récoltera systématiquement et de façon conforme aux principes directeurs et aux bonnes pratiques, les Feedbacks de la communauté sur le système de gestion de plaintes (y compris le code de bonne conduite du projet) et les autres services d'assistance aux survivantes,
- Estimer et planifier annuellement les besoins en ressources pour la mise en œuvre des mesures relatives à la gestion des VBG et en assurer l'intégration dans le Plan de travail et budget annuel (PTBA),
- Contribuer à l'intégration des clauses spécifiques aux VBG dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou Dossier de demande de notation (DDN) ainsi que dans le contrat des prestataires (entreprises, missions de contrôle, etc),
- dans les TDR des missions de contrôle de travaux, ainsi que dans les codes de conduite des entreprises,
- Formuler les rapports périodiques (trimestriels et annuels) contenant l'évolution de la mise en œuvre des mesures de gestion des VBG/EAS/HS,
- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) dans le domaine de la biologie, forestière, gestion des ressources naturelles ou avoir suivi des formations complémentaires dans les domaines similaires.

Les missions détaillées assignées à cet expert peuvent être consultées dans les Termes de Référence.

- Expérience :**
- Avoir au moins 10 ans d'expérience en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers et des ressources naturelles ;
- Avoir une expérience dans la lutte contre le braconnage et le trafic illicite des produits des espèces sauvages ;
- Avoir une bonne maîtrise des espèces, formes de vie (Animales, végétales, entomologiques et autres) et leur variabilité dans la zone du projet.
- Justifier d'une expérience dans l'élaboration des plans de développements communautaires participatifs afin de réduire le braconnage et améliorer les moyens de résistances des communautés ;
- Justifier d'une expérience dans le suivi et l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux des activités

d'exploitation forestières et animales ;

Avoir une expérience dans la cartographie des zones de conservation/ protection/vulnérabilité de la biodiversité ;

Avoir une bonne maîtrise des directives de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et la réglementation nationale en vigueur selon la liste rouge de l'UICN ;

Avoir une très bonne connaissance des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) en lien avec la gestion durable de la biodiversité notamment la convention sur le commerce International des espèces fauniques et végétales sauvages menacées d'extinction ;

Avoir une bonne expérience de travail avec les populations autochtones et communautés locales ;

Avoir une bonne expérience avec les parties prenantes à la gestion forestière et environnementale au Cameroun y compris la société civile et le secteur privé ;

Avoir une bonne expérience de travail avec les organisations, non gouvernementales et une connaissance des procédures de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement en matière de gestion de la biodiversité ;

Avoir une bonne connaissance de la législation nationale en matière de Biodiversité.

Autres exigences :

Avoir la capacité à rédiger des rapports techniques exploitables par les bailleurs de fonds et les partenaires au développement ;

Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et intranet, SIG, etc.) ;

Avoir une excellente capacité d'analyse et de résolution des problèmes ;

Être capable de superviser les travaux d'assistance technique, d'établir et de gérer les priorités ;

Avoir l'aptitude à travailler en équipe ;

Être apte à voyager ;

Connaissance des critères de performance de la Banque mondiale ;

Connaissance des évaluations sociales ;

Avoir une excellente connaissance des questions de genre et de vulnérabilité.

Le(la) Spécialiste en Biodiversité doit être disponible pour commencer les travaux dans les 30 jours suivant la date de signature du contrat.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque Mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas éligibles.

1.2. SPECIALISTE VBG

Formation :

Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en Sciences sociales (Sociologie, psychologique, anthropologie, Droits de l'Homme, etc.), et/ou avoir suivi des formations complémentaires dans le domaine de la gestion des mesures de sauvegardes sociales des projets.

Expérience :

Avoir au moins 05 ans d'expérience dans la supervision et la mise en pratique d'activités de prévention et lutte contre les violences basées sur le genre est recommandé,

Avoir au moins 02 ans d'expérience dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, la santé de la reproduction, basées sur l'IEC/CCC (Information-Education-Communication / communication pour le changement de comportement) est recommandé,

Avoir une excellente connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivantes des VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les violences basées sur le genre,

Disposer d'une bonne expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données sur les VBG.

Avoir des capacités dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux violences basées sur le genre,

Avoir une bonne connaissance de la législation nationale en matière de VBG,

Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et intranet, etc.),

Avoir une bonne connaissance pratique des outils d'animation et en particulier des consultations avec les femmes, les filles.

Autres exigences :

Avoir la capacité de rédiger des rapports techniques exploitables par les bailleurs de fonds et les partenaires au développement,

Avoir une excellente capacité d'analyse et de résolution des problèmes,

Être capable de superviser les travaux d'assistance technique, d'établir et de gérer les priorités,

Avoir l'aptitude à travailler en équipe,

Être apte à voyager,

Avoir une bonne connaissance des applications logicielles couramment utilisées et éventuellement des systèmes d'information géographique,

Connaissance des critères de performance de la Banque Mondiale,

Connaissance des évaluations sociales, des questions de genre et de vulnérabilité.

Le Spécialiste en Violences Basées sur le Genre doit être disponible pour commencer les travaux dans les 30 jours suivant la date de signature du contrat.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque Mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la

publication des présents termes de référence, ne sont pas éligibles.

2. LIEU DE TRAVAIL

Les Spécialistes seront basés au siège de l'UGP à Yaoundé, mais devront être fréquemment mobilisés sur les sites des travaux.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le **28 Octobre 2022 à 15 heures, heure locale** avec la mention :
« **Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un(e) Spécialiste en Biodiversité au sein de l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)** ».

Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Tchad et du Cameroun (PIRECT)
Sise à la SONATREL, Boulevard du 20 Mai, Immeuble CAA, Deuxième Etage, Bureau n°3.

Téléphone : (+237) 651 77 10 37 / (+237) 657 104 365

E-mail : à : serge.bekono@sonatrel.co.cm avec copie à martin.salihou@sonatrel.co.cm

6. Composition du dossier

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en version physique (07 exemplaires dont 01 original et 6 copies) et/ou numérique, et devront comprendre les documents suivants :

Une lettre de motivation,

Un Curriculum Vitae faisant ressortir les références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables,

Des copies simples des diplômes, attestations et/ou certificat de travail et, tout autre document démontrant les aptitudes/qualifications requises et une expérience pertinente pour la mission.

7. Critères d'évaluation

1. OBLIGATION CONCERNANT LA PREPARATION DES RAPPORTS

Les Spécialistes produiront des rapports d'activités spécifiques, mensuels, trimestriels et final en harmonie avec les autres volets du projet PIRECT. Ces rapports feront le point sur les réalisations du mois, du trimestre ou globales et présenteront les principales questions soulevées et les solutions apportées.

Ces rapports seront validés par le Coordonnateur du projet.

2. LANGUE DE TRAVAIL

Les Spécialistes doivent avoir une maîtrise de la langue française (lire, écrire, parler). La maîtrise de l'anglais sera un atout.

3. DUREE DU MANDAT

La durée du contrat qui sera signé avec le Maître d'Ouvrage ou son représentant est de deux (02) ans renouvelables, en fonction de ses performances. Une période probatoire de six (06) mois sera prévue, au terme de laquelle le candidat sera confirmé sur la base d'une évaluation satisfaisante de ses performances.

4. PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque Mondiale** », Edition de Novembre 2020 (« **Règlement de Passation des Marchés** »), respectivement relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Des Consultants seront sélectionnés selon la méthode « **Sélection de Consultants Individuels** » (SCI) telle que décrite dans le « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque Mondiale** », Edition de Novembre 2020 (« **Règlement de Passation des Marchés** »).

Les postes seront publiés au Cameroun et dans UNDB et les candidatures reçues feront l'objet d'un premier examen et vérification des références fournies. Une liste de trois (03) candidats sera ensuite établie et soumise à l'avis technique de la Banque Mondiale.

Après l'avis de la Banque Mondiale, un Comité d'experts neutres procédera alors à l'interview des candidats sélectionnés qui seront classés par ordre de mérite. Le candidat classé « Premier » sera recommandé pour le poste. La contractualisation dudit candidat sera soumise à l'avis de la Banque Mondiale.

8. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les Termes de Références du poste souhaité à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de **09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales**.

YAOUNDE le 19 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBEMI NYAKNGA

COMMUNE DE NTUI

COMMUNIQUE N°011/C/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune de Ntui** communique, Par **N°011/D/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022**

Le résultat de l'Appel d'Offres susmentionné se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaire	Note technique	Montant corrigé de l'Offre TTC en FCFA
Lot unique	ETS EMA & Cie TEL.: 699 129 093	83%	22 927 744

Le soumissionnaire **ETS EMA & Cie TEL.: 699 129 093** est retenu pour **les travaux de construction du Centre Social de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.**

Pour le montant TTC de **22 927 744 (vingt-deux millions neuf cent vingt-sept mille sept cent quarante-quatre) francs CFA** et **vingt (20) jours calendaires.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent à l'établissement de la lettre-commande correspondante.

NTUI le 3 Octobre 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NTUI

DECISION N°007/D/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME AU QUATIER BAMILEKE, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- **Vu** La loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- **Vu** la loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- **Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- **Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics;
- **Vu** Le Décret n°2012//075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- **Vu** Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;
- **Vu** Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- **Vu** La circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;
- **Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME AU QUATIER BAMILEKE, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.**
- **Vu** Le Procès-verbal d'ouverture des plis n°017/PV/C-NTUI/CIPM/2022 du 28 Juillet 2022 ;
- **Vu** Le rapport d'analyse des offres de la Sous-commission d'analyse des offres;
- **Vu** La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du Procès-verbal n° 022/PV/C-NTUI/CIPM /2022 du 30 septembre 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **TOGETHER SARL B.P: 1151 Yaoundé TEL.: 677575655**, est retenu pour les travaux de construction d'un dalot en béton armé au quartier Bamiléké, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

Pour le montant **TTC de 9 994 975 (neuf millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent soixante-quinze) francs CFA** et un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NGOYLA

**ADDITIF RECTIFICATIF N°017 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/
AONO/C.NLA/CIPM/2022 DU 09/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HOTEL DE VILLE
DANS LA COMMUNE DE NGOYLA,DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

NGOYLA le 28 Octobre 2022

Le MAIRE

NKPWALLA Wilfried

COMMUNE DE NTUI

COMMUNIQUE N°009/C/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE HÔTEL DE VILLE-CARREFOUR ODON AVEC REHABILITATION D'UN PONT, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune de Ntui** communique, Par **Décision N°009/D/C-NTUI/CIPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022**

Le résultat de l'Appel d'Offres susmentionné se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaire	Note technique	Montant corrigé de l'Offre TTC en FCFA
Lot unique	ETS GENELEC TEL.: 697 052 507	81%	26 978 619

Le soumissionnaire **ETS GENELEC TEL.: 697 052 507** est retenu pour **les travaux de réhabilitation de la route Hôtel de Ville avec réhabilitation d'un pont, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.**

Pour le montant TTC de **26 978 619 (vingt-six millions neuf cent soixante-dix-huit mille six cent dix-neuf) francs CFA** et **vingt (20) jours calendaires.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent l'établissement de la lettre-commande correspondante.

NTUI le 3 Octobre 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

ADDITIF N°002/AD/CU/GA/2022 PORTANT AJOUT DE LA DUREE DE VALIDITE DES OFFRES ET MODIFICATION DE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CUG/CIPM/AG/2022 DU 27/09/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 100 KVA PAR LA MAIRIE DE LA VILLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE. REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances.

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé dûment signé au Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua, au plus tard le _14/10/2022_ à 13 Heures local. Elles devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N° 003 /DC/CUG/AG/2022 DU 27/09/2022

POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 100 KVA PAR LA MAIRIE DE LA VILLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

1	Remises des offres
	Lire plutôt Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances. Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé dûment signé au Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua, au plus tard le 22/10/2022 à 13 Heures local. Elles devront porter la mention : AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003 /DC/CUG/AG/2022 DU 27/09/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 100 KVA PAR LA MAIRIE DE LA VILLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le _14/10/2022_ à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier Lire plutôt L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le 22/10/2022_ à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

3	Durée Validité des Offres
	Au lieu de ... N/A Lire plutôt Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

GAROUA le 5 Octobre 2022

Le MAIRE

OUSMAILA MOHAMADOU

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

ADDITIF N° 003/AD/CU/GA/2022 PORTANT AJOUT DE LA DUREE DE VALIDITE DES OFFRES ET MODIFICATION DE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CUG/CLPM/AG/2022 DU 27/09/2022 POUR L'ACQUISITION DES MOTOCYCLETTES ET TRICYCLES PAR LA MAIRIE DE LA VILLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances.

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé dûment signé au Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua, au plus tard le 14/10/2022 à 13 Heures local. Elles devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N° 004 /DC/CUG/AG/2022 DU 27/09/2022

**POUR L'ACQUISITION DES MOTOCYCLETTES ET TRICYCLES PAR LA MAIRIE DE LA VILLE DE GAROUA,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

1	Remises des offres
	Lire plutôt Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances. Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé dûment signé au Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua, au plus tard le <u>22/10/2022</u> à 13 Heures local. Elles devront porter la mention : AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° <u>004</u> /DC/CUG/AG/2022 DU <u>27/09/2022</u> POUR L'ACQUISITION DES MOTOCYCLETTES ET TRICYCLES PAR LA MAIRIE DE LA VILLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le <u>14/10/2022</u> à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Lire plutôt L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le <u>22/10/2022</u> à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

3	Durée Validité des Offres
	Au lieu de ... N/A Lire plutôt Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

GAROUA le 5 Octobre 2022

Le MAIRE

OUSMAILA MOHAMADOU

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION
D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu
Vu
Vu

Vu
Vu

Vu
Vu
Vu
Vu

Vu
Vu
Vu

Vu

Vu

Vu



Vu

La Constitution ;

La loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics;

La loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

La loi n°2019/012 du 19 juillet 2019 portant cadre général de sureté radiologique et nucléaire, de sécurité nucléaire, de responsabilité civile et de l'application des garanties ;

La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Le décret n° 2002/250 du 31 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n° 2010/024 du 28 janvier 2010 portant nomination du Directeur général de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics en ses termes non contraires au Code des Marchés Publics ;

Le décret N° 2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

La décision N°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP) ;

La décision N°0035/ANRP/DAAF/SBMP du 31 janvier 2022 portant modification de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP), constatée par décision N°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020;

L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2022 du 18 août 2022 ;

Considérant la lettre N°0014/L/PDT/CIPM/ANRP du 23 septembre 2022 du Président de la CIPM/ANRP, portant proposition d'attribution

Le Budget de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) pour l'exercice 2022.



DECIDE :

ARTICLE 1^{er}

– **SAAR ASSURANCES**, est attributaire de la lettre-commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint susmentionné pour un montant de **quatorze millions deux cent quarante-quatre mille quatre cent-treize (14 244 413) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **douze (12) mois**.

ARTICLE 2 - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

MINISTERE DES FINANCES

COMMUNIQUE N°2022/00001107/C/MINFI/SG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00023/AONO/MINFI/CIPM/2022 DU 23 MARS 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT TECHNIQUE DU PROGRAMME C2D-SANTE 1.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre des Finances communique :**

Par décision N°2022/00000704/D/MINFI/SG du 26 septembre 2022 le Cabinet d'audits ci-après a été déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessous détaillé :

ADJUDICATAIRE	DESIGNATION	MONTANT EN FCFA TTC	FINANCEMENT	DELAI DE LIVRAISON
ARC-AUDIT & CONSULTING Sarl, B.P 6297 Yaoundé – Cameroun	Audit Technique du Programme C2D-Santé 1	18 746 100 (Dix-huit millions sept cent quarante-six mille cents)	Convention CCM 3013 01 E du C2D Pilotage	Soixante-dix (70) jours calendaires

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sis à Mvog-Ada en face du collège Montesquieu dans un délai de quinze (15) jours, faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

TRADEX S.A

DECISION N°016/DG/TRADEX/CIPM /22 DU 03/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 03/08/2022, RELATIF AUX PRESTATIONS DE NETTOYAGE INDUSTRIEL DES STATIONS-SERVICE TRADEX

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°016/AONO/TRADEX/CIPM/22 du 03/08/2022, relatif aux prestations de nettoyage industriel des stations-service TRADEX ;

Considérant le procès-verbal N°107/CIPM-TRADEX/2022 du 30 septembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif au réexamen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

DECIDE:

Article 1 : La société BUILPABUSCO SARL, BP 12 530 Douala est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°016/AONO/TRADEX/CIPM/2022 du 11 mai 2022, pour les montants ci-après

LOTS	MONTANTS ANNUELS HT en FCFA	MONTANTS ANNUELS TTC en FCFA	PERIODES D'EXECUTION
N°1	Neuf millions cent soixante mille (9 160 000)	Dix millions neuf cent vingt-trois mille trois cents (10 923 300)	2022 - 2023 2023 - 2024 2024 - 2025
N°2	Neuf millions six cent quatre-vingt mille (9 680 000)	Onze millions cinq cent quarante-trois mille quatre cent (11 543 400)	2022 - 2023 2023 - 2024 2024 - 2025

Article 2 La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 3 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE DE MFOU

COMMUNIQUE N°04/C/C.MFOU/SG/SMP/22 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/ CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, DANS LA COMMUNE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou,

Communique : par Décision N°04/D/C.MFOU/SG/SMP/22 du, portant attribution de la Lettre Commande relative à L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/ CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DANS LA COMMUNE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

La Lettre Commande sus visée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Intitulé	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai
Réhabilitation du centre de promotion de la Femme et de la Famille	SGN SARL BP : 11 556 Yaoundé Tél : 699 96 33 77	13 950 000	3 mois

Ledit attributaire est par ailleurs invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, au service des marchés publics de la Mairie de Mfou, pour l'établissement des Lettres Commande y relatives./-

MFOU le 3 Octobre 2022

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2022 DU 18 AOÛT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2022 du 18 Août 2022 pour la souscription d'une police d'assurance maladie au profit du personnel de l'ANRP, les résultats de cet Avis d'Appel d'Offres National Restreint présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Note technico-financière	Montant TTC (ECFA)	Délai	Rang	Observations
Lot unique	SAAR ASSURANCES BP:11834 Yaoundé	88,45	14 244 413	12 mois	1^{er}	Adjudicataire de la lettre-commande SAAR ASSURANCES BP:11834 Yaoundé
	AREA ASSURANCES BP : 15584 Douala	82,52	16 115 309	12 mois	2^e	-

Le Directeur Général de la société adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le soumissionnaire dont les offres n'ont pas été retenues, est invité à passer retirer sa soumission sous quinzaine de la publication du présent communiqué. Faute de quoi, ses offres seront détruites.

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

COMMUNE DE MFOU

DÉCISION N°04/D/C.MFOU/SG/SMP/22 DU 03 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/ CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,

- Vu la Constitution,
- Vu la Loi cadre N°96/12 du 05 Aout 1996 sur la gestion de l'environnement,
- Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation,
- Vu la Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes,
- Vu la Loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées,
- Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,
- Vu la loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,
- Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,
- Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,
- Vu la Circulaire N°0000001/19/MINEE/SG/DMRE du 12/02/2019 prescrivant certaines modalités d'exécution des ouvrages d'approvisionnement en milieu rural,
- Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2022 ;
- Vu le Code minier,
- Vu les Textes régissant les corps de métier,

Vu le Dossier relatif à la consultation sus visée,

Vu la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°...../PA/CIPM/C.MFOU/22 du2022,

Vu les normes en vigueur et les autres dispositions diverses,

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Lettres Commandes, objets de la consultation sus visée sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

Intitulé	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai
Réhabilitation du centre de promotion de la Femme et de la Famille	SGN SARL BP : 11 556 Yaoundé Tél : 699 96 33 77	13 950 000	3 mois

MFOU le 3 Octobre 2022

Le MAIRE

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

NGOUMOU Francis

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !